

Le Folklore Brabançon

EWISE Archives

lo 194

Le Folklore Brabançon

JUIN 1972

Nº 194

Le Folklore Brabançon

ORGANE DU

Service de Recherches Historiques et Folkloriques de la Province de Brahant RUE ST-JEAN 4 — TEL. 13 07 50 1000 BRUXELLES

SOMMAIRE

Historique de la distribution d'eau po- table à Jodoigne, par Jean-Paul Crevecour 109
Enfers et Paradis, par M. Gouweloos
Maithias Van den Ghein le maître flu- mand du Carillon, et sa famille, par Paul Lauwers
La princesse Caroline de Loot-Cors- warem (1807-1889). par Robert de Decker Doucet de Tillier
Histoire des Orgues de l'Eglise Suint- Nicolas à Braxelles (suite et fin) par Jean-Pierre Felix 155

JUIN 1972

Nº

194

PRIX: 35 F

Sur la couverture : La Grand'Place de Jodoigne avec la pompe publique de 1787

Le numéro 194 du

Brabantse Folklore

de Maurits Thijs (Her Rood Klooster te Oudergem, suite), de Staf Van Gelder (Sacramentstorens in Brabant, suite).

Historique de la Distribution d'Eau Potable à Jodoigne

PAR JEAN-PAUL CREVECOEUR

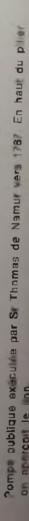
Depuis des siècles, la ville de Jodoigne possède son propre service des eaux. Avant l'établissement des anciennes canalisations, nos ancêtres se procuraient l'eau potable soit par des puits, soit par des fontaines. Les trois anciens quartiers possédaient leur puits muni de treuil ; à la Grand' Place, à la Place de la Bruyère et à St. Lambert.

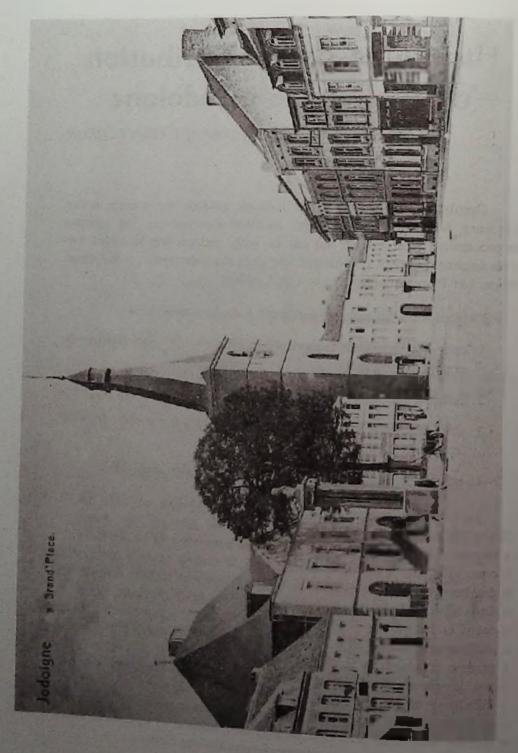
De plus les habitants puisaient l'enu à quatre fontaines :

- 1. celle des Houillères (supprimée le 29 mars 1859 par décision du conseil communal)
- 2. celle du Modron (St. Carneille)
- 3. celle de chez Rémols à St. Médard (couverte d'une dalle en 1935 et munie d'une pompe)
- 4. celle de St. Lambert (au bas de la rue de la Fontaine) (1)

La première pompe publique apparaît à Jodoigne en 1778 sur la Grand'Place. Elle y fut placée suite à la décision du magistrat « comme il est de convenance d'avoir une pompe sur la Grand'Place de » cette ville pour l'embellissement d'icelle et surtout pour la commodité » des bourgeois, les soussignés Echevins, députés et maîtres des métiers » de la ville de Jodoigne, vu les représentations faites plusieurs fois à cet » égard et les raisons y alléguées, déclarent d'avoir autorisé leurs Bailli » et Bourgmestre, à l'effet de convenir avec le Sr Joseph Gilsoul entre- preneur bourgeois de la ville de Namur pour traner du prix de la livrais son des pierres nécessaires et avec Cornélis Lavergue, bourgeois de cette » ville, pour ce qui est relatif aux plombs et ferrailles et de passer acte » en forme avec les dits Gilsoul et Lavergue tant pour assurance de ceux-ei » que des intérêts de cette ville, laquelle convention nous tenons dès main- » tenant pour lors de valeur comme si nous l'avions signée ».

109





Fait et résolu à la maison de ville le 17 août 1778.

Mais bien vite on remarqua que la pompe était trop importante pour le débit du puits, « En effet en 1787, le Magistrat et les Députés des maîtres des » métiers reconnaissant que le puits de la Grand Place ne donne pas de » l'eau assez abondamment pour une pompe à deux bras et que cette » abondance d'éau se trouve au puits de la Bruyère, ont résolu de placer » à ce dernier puits la pompe qui se trouve sur la Grand Place qui sera » remplacée par une autre à un bras dont l'exécution sera confiée au Sr » Thomas, maître tailleur de pierres à Namur ensuite la convention à faire » avec lui ».

Fait à la maison de ville le 16 février 1787.

La nouvelle pompe érigée sur la Grand'Place ressemblait plus à un person qu'a une pompe. Un immense pilier en pierre bleue supportait un lion également en pierre bleue appuyant ses pattes sur un écusson aux armes de la ville. Il semblait ainsi vouloir défendre nos libertés.

Elle sera utilisée jusqu'en 1861, date à faquelle les eaux de la source de Gobieri dans le haut de St. Lambert furent amenées dans un réservoir situé sous la cour de l'Hôtel de Ville, à un mètre plus has que la source.

En 1921, on adossa une borne-fontaine au grand pilier. Cet ancien monument, vestige du vieux Jodoigne fut démonté par sécurité, mais on garda néanmoins le beau lion qui longtemps se trouva à l'Hôtel de Ville. Depuis quelques années, il orne le hall de l'ancienne école communale des filles.

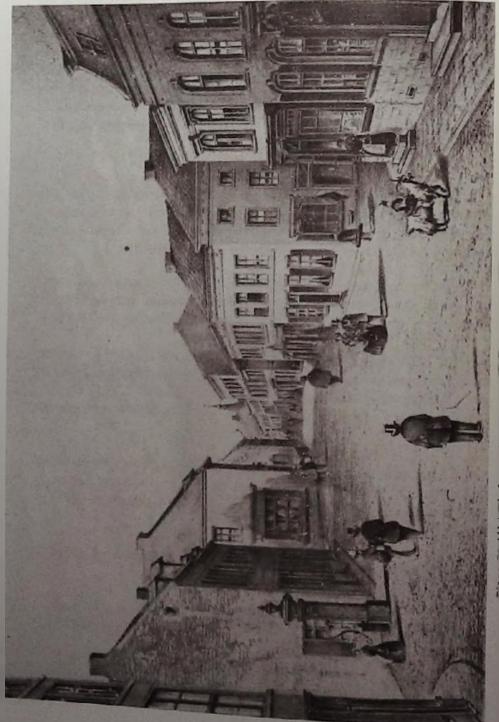
La troisième pompe publique jodoignoise fut érigée en 1839 au milieu de la Place St. Lambert. Peu après cet endroit ne convenant pas on la replaça en face du no 19, pour se retrouver en 1881 pres de la Gêthe en face de la rue de la Fontaine.

Les besoins en cau se faisant sentir, le conseil communal décida le 11 mai 1842 de placer 4 nouvelles pompes.

1° Dans le haut de St Lambert au café « La Vierge » se trouvant près de la ruelle Braibant et tenu par Médard Marchai. C'est là que fut fondée en 1890 la société des pompiers.

Cet estaminet fut transformé depuis mais le puits sert encore toujours à la famille Crèvecœur.

2º Rue St. Jean près de l'école moyenne.



Fiace St Mide d. A gauche on sperco. le pompe publique

- 3' A la place St. Médard (cette pompe est visible sur les lithogravures de J. Hoolans).
- 4 Près des escaliers de la rue des Fabriques (2).

En 1861, la pompe se trouvant place de la Bruyère sera transférée au Piroi dans le quarrier de St Lambert.

Après le captage de la source de Gobieri on vit que le manque de pression ne permettait pas de déservir tous les quartiers. Ces travaux avaient coûté à la ville la somme de 22 982 Fr. Toutes les conduites étaient en fonte et amenaient l'eau aux bornes-fontaines et aux houches d'eau destinées aux incendies.

Cette distribution partielle ne tarda pas à provoquer des critiques. A partie de 1870 la ville confie un projet de distribution au commissaire voyer du district et en 1889 à un ingénieur hydrographe de Bruxelles, mais sans résultat... (3)

En 1890, cette étude fut confiée à Mr François Henne, ingénieur jodoignois qui proposa de capter l'eau de la source « La Briaude » de Molembais St Josse.

Le 2 mai 1893, le conseil communal approuve le projet, mais on doit attendre le 10 octobre 1898 pour voir le début des travaux. Le 10 novembre les tuyaux sont déjà placés à la rue Sdt Larivière. L'inauguration aura lieu le 9 juillet 1899 (4).

La source se trouvant à la côte 91, 42 et le réservoir de la rue Sdi Larivière à 90,77, on obtient une pente de 0,00034 m par mêtre. A cette époque, la ville possède 29 bornes-fontaine réparties dans toute la ville et de 42 raccordements particuliers. Malgré la faible pente, l'eau alimente le château d'eau par écoulement naturel

Les besoins étant toujours plus grands, on effectue des travaux d'amélioration en 1934, par le captage de sources nouvelles et par la construction d'une station de nompage qui refoule l'eau dans un réservoir situé à la côte 99,50 m. Ce nouveau réservoir alimentera le château d'eau avec un débit de 8 litres/seconde.

En 1936 deux nouveaux puits furent forés. On y plaça une pompe d'un débit de 11 m3/heure et une autre de 15 m3.

Le 31 décembre 1952 nous avons 950 abonnés sur 1.380 maisons et 20 bornes-fontaines. Ces homes étaient actionnées par une grosse clé fournie par la ville (5)

Voici la situation des principales bornes-fontaines avec leur côte :

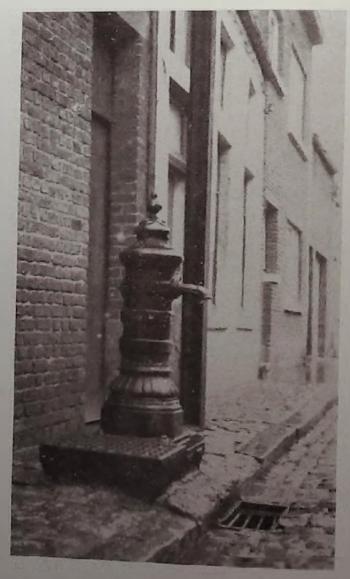
Batavia	81,69 m	Rue de Gotteaux	82.41 m
	80,21 m	Gare	80,17m
Ch de Hannut café Couleau	78,28 m	Maison de repos	82.60m
rue St Médard	73,04 m	place St Médard	72,45 m
Hôtel de Ville	81,27 m	rue St Lambert	78.58 m
	81,84 m	rue des Brasseurs	68,62 m
rue de Gobieri	81,84 m	rue des Brasseurs	08,02 111



François Henne, Ingénieur jodolonois surveille la pose de la 1re canalisation deau potable de Jodolone -- 1898



Place St-Médard, la premier fontainlor de Jodoigne. Eugène Delhier, tiant la lance du 1er jet de la distribution d'eau Le 9 juillet 1899



Dernière borne-fontains en activité, rus du Stampla en 1969 En 1972 colle borne a disparu

Il est triste de constater que ces différentes hornes disparaissent peu a peu de nos rues. C'est toute une époque qui fuit et pourtant ces différents points de fraicheurs étaient très fréquentés en été.

Vu le développement de la localité et l'extension des écoles, on remarqua que le château de la rue Sdt l'arivière situé à la côte 89 ne permettait plus d'alimenter tous les quartiers à certaines périodes de la journée.

Grenbay situé à 400 m de là doit être alimenté par un hydrophore, de meme que certains autres points de la ville.

On décida donc de construire un nouveau château d'eau et de transformer l'ancien en station de pompage. Les travaux débutèrent le 13 janvier 1961 et la mise en exploitation le 17 avril 1962. Cette nouvelle construction se trouve à 380 m de la chaussée de Hannut à la côte 122 m, d'une capacité de 680 m3.

La hauteur moyenne de l'eau étant de 125 m on possède un supplément de pression de + ou - 4 kg/cm2. De cette manière on alimenterait facilement la ch. de Wavre et le plateau du Gailleroux.

L'ancien château transformé en station de pompage refoule l'eau vers la côte 122 pendant la nuit. Le mélange de chlore (1/2 L pour 500 m3) se fait automatiquement. Elle est équipée de deux groupes moto-pompes d'un débit horaire de 30 m3 chacun.

Les prévisions faites en 1961, furent vite dépassées. C'est pourquoi il y a quelques années on capia l'eau d'un puits dans le Bois des Cailloux près de la chaussée de Hannut, d'une profondeur de 16 m dont 13 m d'eau.

Une pompe immergée à 12 m donnait pendant les essais 1,400 m3 par jour.

En cette période où il est question dans certaines régions de restriction sévère, il est heureux de voir que notre ville possédant sa propre régie, est armée pour servir une population de plus en plus nombreuse.

Je tiens à remercier ici Monsieur le Secrétaire Communal 1.. Pierard qui a grandement facilité mes recherches en mettant à ma disposition ses connaissances et les documents communaux, qu'il veuille accepter l'expression de ma vive gratitude.

Mes remerciements vont également à Mr. Duchesne qui m'a procuré certains documents photographiques anciens.

Jean-Paul Crèvecœur.

Enfers et Paradis

par M. Gouweloos

Plongeant ses racines dans une lointaine préhistoire, l'idée de l'existence de l'âme sous un aspect humain a permis, lors de la fondation des grandes religions, celle de rétribution qui, si hautes soient les conceptions morales, garde toujours dans la mentalité populaire, un caractère plus ou moins matériel. La scission du monde des morts en enfer er en paradis est une conception assez récente de l'humanité. Nombre de cultures supérieures l'ont ignorée. Les grandes civilisations du Proche-Orient et de l'Antiquité classique ne l'ont pas connue avant une époque tardive. Elle est restée lettre morte pour les peuples du Tigre et de l'Euphrate ainsi que pour les Hittites et les Asianiques (Hurrites). Les Arabes n'ont connu l'Enfer et le Paradis qu'avec l'Islam.

Quant aux Hébreux, il faudra attendre une très basse époque pour que se dessine chez eux (vers 170 av. J.C.) une réaction contre le vieux Scheol où vont tous les hommes. La Grèce mycénienne et la Grèce hométique qui en est le reflet, l'ignoreront car on ne peut tenir compre ici du Tartare où sont seuls suppliciés les héros mythiques qui offensèrent les dieux. Il faudra que vienne l'époque des plus vieux Orphiques pour que soit reconnue l'existence d'un lieu de béatitudes et d'un autre lieu de châtiments.

La plus ancienne paysannerie chinoise ne connaîtra, elle aussi, que les Jaunes Fontaines (hoang-ts'uan) ou les Neuf Fontaines (Kiêou-ts'uan) où se rendent tous les hommes après que s'est terminé leur séjour en ce monde.

Ceci établi, la lumière des paradis et leurs joies. l'ombre profonde des géhennes et leurs peines trahissent cette inaptitude de l'homme à se libérer des liens terrestres et à concevoir un bonheur et un malheur différents des joies ou des peines que nous pouvons éprouver sci-bas.

Seuls, les penseurs et les théologiens du Christianisme, ont conçu aux côtés de la douleur physique du feu, celle du dam ou privation de la vision béatifique de Dieu dans sa gloite. De tous temps et en tous lieux l'imagination humaine s'est montrée plus fertile à concevoir les tourments des damnés qu'à dépeindre la béatitude des élus.

D'où vient ce goût et ce désir de décrite les tortures et les supplices des maudits ?

C'est difficile à déterminer.

Il semble qu'il y ait au tréfonds de l'homme, un goût intense pour le sang, que des siècles de civilisation ont à peine refoulé et qui se libère brusquement au cours de certains cataclysmes comme les guerres et les révolutions. Celles-ci ne sont, pour une part, qu'une délivrance des contingences et inhibitions que les sociétés imposent à l'individu. (1)

l'es grandes religions ont dépeint ces damnés comme possédant un corps matériel solide et résistant doue de propriétés nouvelles, c'est-à-dire, capable après sa destruction ou sa mise en pièces, de se reformer pour endurer des douleurs toujours recommencées. Tels, dans les Enfers orientaux, ces corps que l'on scie, sectionne et tronçonne et qui, inlassablement retoutnent à leur entièteté première. Néanmoins, si longue que puisse y être la durée des supplices, ils ont une fin. Ce caractère rend ces Enfers orientaux, en dépit des incommensurables périodes de souffrances qu'y endurent les pécheurs, plus humains et ceci les distingue nettement des Enfers chrétien et musulman dans lesquels, selon la parole du Poète, « il faut laisser toute espérance » et où aucune témission ne s'avère plus possible.

Il est dit dans le Manava Dharma Sastra

« Après la mort, les âmes des hommes qui ont commis de mauvaises actions prennent un autre corps, à la formation duquel concourent les cinq éléments subtils et qui est destiné à être soumis aux tortures de l'enfer. Lorsque les âmes revêtues de ce corps ont subi dans l'autre monde les peines infligées par Yama, les particules élémentaires se séparent et rentrent dans les éléments subtils dont elles étaient sorties. » (2)

⁽¹⁾ En ce siècle où jamais la soif de l'or ne iut aussi grande, les réalisateurs de films connaissent assez ces goûts sadiques des foules. Souvent, ils pimentent leurs scènes de fortures, de sexualité afin de taire applicadir des inepties et des insanités sans nom tout en se remplissant les poches de bonne monnaie sonnante et trébueliante.

^[2] Manava-Dhatma-Sastra (Lois de Manou) traduit par A Loiscleur-Deslongchamps Garnier, Paris, 1939, p. 358 (Livre XII, 16-17)

C'est une conception analogue qu'enseignera le Prophète de Médine dans son Koran.

« En vérité je vous dis que ceux qui ne croient pas à nos signes. nous les grillerons au feu, si bien faite que soit leur peau, nous la changerons en d'autres peaux afin qu'ils ne perdent rien des tourments. » (3)

Des traditions plus récentes veulent que le corps des maudits soit d'une grandeur anormale afin de donner plus de prise aux souffrances. Il faut admettre que c'est là une singulière conception de la physiologie.

«Le corps des damnés est agrandi en proportion de l'énormité de leurs péchés (en vertu de ce principe que plus le feu aura de prise, plus ils souffriront)

Leurs molaires et leurs canines sont aussi grosses que la montagne d'Ohod. (4) (Les maux de dents doivent donc être au-dessus de toute expression.)

Leurs cuisses sont de la dimension de la montagne Beidha. Sous l'action du seu, il se produit, entre chair et peau, un grésillement comparable au rugissement des bêtes féroces. » (5)

Cette croyance a son pendant dans l'Occident chrétien car il faut admettre « ad rationem » qu'après résurrection, la nature du corps des damnes se transformera afin de pouvoir résister aux flammes éternelles et inextinguibles de l'Enfer. Nous avons ici l'équivalent du corps glorieux qu'ont les élus en Paradis.

Ce qui caractérise les Enfers du Christianisme, de l'Islam, de l'orthodoxie rabbinique ainsi que de l'Hindouisme (Naraka) est la peine du seu infligée aux damnes. Selon certains textes ultérieurs au Koran, le feu infernal serait soivante-dix fois plus chaud que toute flamme terrestre tandis que selon les écrits rabbiniques, sa temperature serait de soixante fois plus élevée. De toutes manières, ce seu ne donne aucune lumière et de ce fait à la douleur cuisante de la brûlure s'ajoute la peine de l'obscurité perpétuelle

L'Asie, la véritable, celle qui commence à l'Indus s'est opposée à l'Occident par sa conception d'enfers multiples. Aux temps les plus anciens cependant, nous constatons dans l'Inde aryenne, l'existence d'une seule région d'abord céleste, ensuite souterraine où se rendaient tous les défunts. C'est sous l'influence sacerdotale, à l'époque brahmanique, que s'établira la conception d'enfers divers. Il faudra, toutelois, artendre les livres de droit du 1er siècle de notre ère pour trouver l'attestation de 21 enfers. Ceux-ci sont mentionnés et décrits dans les Lois de Manou (Manava Dharma Sastra) et dans les Préceptes de Vishnou. « Celui qui accepte d'un roi avide et transgresseur des lois, va et successivement dans les vingt et un enfers (Narakas) suivants : Le Tâmisra ; l'Andhatâmisra, le Maharorava, le Rôrava, le Naraka, le Kâlasoûtra et le Mahanaraka, le Sandiivana, le Mahâvitchi, le Tapana, le Sampratàpana, le Samhâta, le Sakâkola, le Koudmala, le Poûtimrittica, le Lohasankou, le Ridjîcha, le Panthôna, la rivière Sâlmali, l'Asipatravana, et le Lohâdâraka. » (6) « Plus les êtres animés enclins à la sensualité se livrent au plaisir des sens, plus la finesse de leurs sens acquiert de développement. Et, en raison du degré de leur obstination à commettre de mauvaises actions, ces insensés éprouveront ici-bas des peines de plus en plus cruelles, en revenant au monde sous telle ou telle forme « ignoble ». Ils vont d'abord dans le Tâmisra, et dans d'autres horribles demeures de l'Enfer, dans l'Asipatravana - forêt qui a pour feuilles des lames d'épée - et dans divers lieux de captivité et de torture. Des tourments de toutes sortes leur sont réservés : ils seront dévorés par des corbeaux et par des hiboux ; ils avaleront des gâteaux brûlants, marcheront sur des sables enflammés et éprouveront l'insupportable douleur d'être mis au feu comme les vases d'un potier. » (7)

Dans le Bouddhisme du Petit Véhicule, il y a fluctuation. Le Sutta Nipata qui est une œuvre du canon pâli, mentionne entrautres, l'existence de 10 enfers. Une forme classique et définitive surgit dans le Bouddhisme mahayamste qui les fixe à 16 soit 8 enfers chauds et 8 enfers froids. A chacun de ceux ci est adjoint 16 enfers auxiliaires soit 256, plus encore 16 compartiments annexes, ce qui porte leur nombre à 272.

En Chine, ces doctrines indiennes subissent l'influence du Taoisme. Il y a dix (8 + 2) ou dix-huit (8 × 2 + 2) enfers selon qu'on les envi-

⁽³⁾ Le Koran, Sourais IV. «Les Venimes » verset. 59.

⁽⁴⁾ Mahamet perdat une dent au funeste combat d'Ohod.

⁽⁵⁾ A. Alaric : Le Paradis de Maltomet suivi de l'Enfer d'après le Coran et le Prophete, Collection des épopées nationales, Flammarien, Paris, s.d. p. 155/15.

⁽⁶⁾ Manayo-Dharma-Sastra (Lois de Manou) traduites par A. Loiseleut-Deslongchamps, Carnier, Paris, 1930, p. 110 (Livre IV 87-90).

⁽⁷⁾ Ibid. p. 365 (Livre XII, 73-76)

sage sous leur aspect total ou sous leur division en enfer chaud et en enfer froid.

Selon certains enseignements, l'âme des grands pécheurs devait successivement passer par tous les enfers avant d'être à nouveau plongée dans le torrent des renaissances. Selon d'autres, chaque genre de crime était puni en un lieu approprié dans lequel le pécheur endurait une forme particulière de torture en rapport avec la nature du vice qu'il avait pratiqué en ce monde.

En comparaison avec les horreurs et les monstruosités hallucinantes des religions universalistes et de celles de l'Asie, les tortures et les supplices infligés dans les Enfers de l'Antiquité classique sont plus adaptés à l'échelle humaine. Ces lieux y semblent de dures prisons hancées par des animaux monstrucux uniques de leur espèce qui paraissent contrihuer à susciter l'effroi chez les détenus. La meilleure description de ces Enfers classiques semble due au calame de Virgile.

« Enée, ayant tourné la tête, voit sous une roche à gauche une vaste prison, fortifiée de trois enceintes de murailles et entourée du Phlégéton, torrent impétueux, dont les ondes enflammées entrainent avec fracas les débris de rochers. Une haute tour défend cette affreuse prison, dont la porte large est soutenue par deux colonnes de diamant, que tous les efforts des mortels et toute la puissance des dieux ne pourraient briser. Couverte d'une robe ensanglantée, Tisiphone est assise nuit et jour à la porte de cette prison, où elle veille sans cesse : prison terrible, qui retentit de voix gémissantes, de cruels coups de fouet, et d'un bruit affreux de chaines. Enée, frappé de ce bruit, s'arrête et écoute : Quelle sorte de etimes, demande-t-il à la prêtresse, punit-on en ces lieux affreux ?

Il n'est permis qu'aux criminels, répond la Sibylle, d'entrer dans ce séiour du ce me : mais lorsqu Hécate me confia la garde de la forêt d'Averne, elle me conduisit partout, et me fit voir toutes les manières dont les dieux vengent les foctains. Rhadamante préside en ces lieux, où il exerce un pouvoir formidable. C'est lui qui informe des crimes et qui les punit il force les coupables de révéler eux-mêmes les horreurs de differe l'avouer les crimes dont ils ont vainement joui, et dont ils ont différé l'explation jusqu'à l'heure du trépas. Dès que l'arrêt est prononcé. la cruelle Tisiphone armée d'un fouet vengeur, les frappe impiroyablement et insulte à curs douleurs : de la main gauche elle leur présente des serpents horribles, « elle appelle ses barbares sœurs pour la seconder.

En ce moment la porte du Tartate s'ouvrit avec un bruit effroyable. Voyez-vous dit la Sibylle, la garde postée sous ce vestibule ? Voyez-vous ce monstre qui est à l'entrée, et au dedans cette hydre à cinquante têtes dont les gueules sont tou ours ouvertes ? Le Tartare est un lieu profond ; et pour y descendre, le chemin est deux fois aussi long que d'ici au séjour de la lumière. Là sont les Titans, antiques enfants de la Terre, qui, foudroyés par Jupiter, furent précipités dans cet abime. J'y ai vu les deux fils d'Aloée, ces deux géants qui avec leurs seules mains entreprirent de briser le trône du ciel et d'en faire tomber Jupiter. J'ai vu dans les horreurs d'un cruel supplice l'impie Salmonce qui eut l'audace de vouloir imiter le foudre du maître des dieux. Atmé de feux, ce prince d'un air triomphant parcourait sur son char la ville d'Elis, exigeant de ses sujets les memes honneurs qu'on rend aux immortels : insensé | qui, par le vain bruit de ses chevaux et de son pont d'airain, croyait contrefaire un bruit inimitable. Mais Jupiter lança sur lui le véritable foudre, l'investit de flammes (ce n'étaient pas de vains flambeaux), et le précipita dans l'abime du Tartare. J'ai vu encore, dans le nombre de ces coupables. Tityus, ce monstrueux nourrisson de la Terre, dont le corps étendu couvre neuf arpents : un insatiable vautour, attaché sur sa poitrine, lui dévore le foie et les entrailles, qu'il déchire sans cesse, et qui renaissent éternellement pour son supplice.

Vous parlerai-je, poursuivit-elle, des Lapithes, d'Ixion et de Pirithous, toujours menacés de la chute d'une roche suspendue sur leur tête, et prête à les écraser? D'autres, couchés sur des lits superbes et voluptueux, ont devant les yeux une table couverte de mets exquis : mais à leurs côtés la plus redoutable des furies, armée d'un flambeau menacant, les épouvante par sa voix terrible, et les empêche de porter la main sur ce qui leur est offert. Là sont ceux qui ont hai leurs frères, qui ont maltraité leurs pères, qui ont trahi leurs clients ; les avares - troupe innombrable - qui ont entassé des trésors, sans en faire parr à leurs proches ; les adultères poignardes ; ceux qui se sont engagés dans des guerres injustes, ou qui ont été infidèles à leurs maîtres : tous ces coupables enfermés attendent l'arrêt de leur supplice. Ne me demandez point, continua-t-elle, quels sont ces tourments. Les uns sont condamnés à toulet une meule depuis le bas d'une montagne jusqu'au sommet ; d'autres sont liés et suspendus aux rayons d'une roue en mouvement. Thésée est condamné à être éternellement assis. Dans son sort malheureux, il donne ce conseil à tous les Phlégyes, et sa voix se fait entendre dans tout le Tartare : « Apprenez par mon exemple à n'être point injustes, et à ne pas méprisee les dieux ».

Celui-ci, ajouta-t-elle, a vendu sa patrie, et l'a soumise à un tyran : celui-là corrompu par l'argent, a porté et abrogé des lois. Ce père incestueux est entré dans le lit de sa propre fille ; cet autre a contracté un mariage illicite. Tous ces coupables ont commis d'énormes forfaits, et en ont joui. Eussé-je cent bouches et cent langues, avec une voix de fer, je ne pourrais vous décrire ni tous les crimes ni tous les différents genres de supplices dant an les punit. » (8)

Dans les religions des cultures supérieures, on imagina, à l'instar d'un souverain humain, un dieu qui sut maître de l'empire des morts. Les plus anciens Hébreux furent le seul peuple à ne l'avoir point connu. Leur Scheol est vide de divinité et Yahveh lui-même ne peut rien pour les ombres pâles et décolorées qui l'habitent. Ce roi des morts ne fut pas nécessairement un être hostile aux vivants comme dans les religions universalistes. Osiris, « oun nefer », l'être bon, règne sur l'Amenti égyptien, Nergal et sa parèdre Ereskigal (Allatu) sur l'Aralu mésopotamien. Hadès et Perséphone sur l'Enfer hellène, Aita et Phersipnai (cf. Hadès et Perséphone) sur celui des Etrusques. La plus ancienne divinité des Enfers romains fut Dis ou Orcus tandis que la déesse Hel (Hela) régna en maîtresse incontestée sur le monde inférieur des Germains Le dieu Kalma (la Mort) ou Tuoni reçut dans son palais souterrain les plus anciens Finnois. Yama fut le prince des enfers de l'Inde tandis que Yenlowang chez les Chinois, faisait fonction d'un implacable juge suprême. Mictlantecuhtli et son épouse Mictecacihuatl (Mictlancihuatl) président aux destins de l'Enfer aztèque cependant que Ah Puch règne sur les morts du peuple maya,

Ces dieux ont souvent un aspect répulsif sinon affreux. Le visage d'Osins est de couleur noire et son corps enveloppé d'un linceul. Une moitie de la face de Hel est noire, l'autre, blanche. Sa tête penche en avant comme celle des pendus. Le maître des Enfers étrusques apparaît coiffé d'une tête de loup. Mictlantecuhtli se pare d'un collier de crânes.

Ces divinités ne sont pas nécessairement des ennemies perpétuelles des hommes et ne cherchent pas sans arrêt à les faire tomber dans leurs pièges. Il en va tout autrement dans les trois grandes religions dualistes. la perse, l'arabe et la chrétienne. Le dieu des morts y est devenu un être nettement hostile aus humains et ceux qu'ils reçoit dans son empire sont foncièrement mauvais Cest le cas d'Angramainiu (Ahriman), du Satan chrétien (le mot est d'origine hébraique) et de l'Iblis — le lapidé — musulman. Le règne de Satan s'affirme le plus pleinement du XIIIème au XVème siècle. Le sombre et bel archange des origines est devenu au Moyen Age, l'affreux prince de l'Enfer que nous présente l'iconographie de ces époques. Il est souvent figuré sous l'aspect d'un grand bouc vert ou noir, couleurs réservées au Diable. C'est ainsi qu'on le voit, dressé dans une smaragdine horreur, au Campo Santo de Pise. Quatre siècles plus tard, Goya encore, le représentera sous l'aspect du Grand Bouc noir des réunions sabbatiques. Les artistes se sont souvent plus à l'imaginer avec une triple face, sans doute pour faire pendant et équilibre à la Trinité divine. « Sandro Rotticelli, illustrant le chant 34 de la Divine Comédie de Dante a exécuté un dessin montrant Satan ailé, colossal et velu. Ses trois faces sont : rouge (haine), jaunâtre (impuissance) et noire (ignorance). On en retrouve le dérivé, sous forme androgyne, dans le Protée diabolique illustrant l'ouvrage d'Erasmus Franciscus (Nuremberg, 1695). Signalons aussi la fresque hourguignonne, très effacée, de la crypte du vieux St Vincent à Mâcon, montrant un diable à trois faces noires ; le diable tricéphale des stalles de St Claude (Jura) dû à Jean de Vitry de Genève, en 1465 ; celui de la collégiale de Champeaux (région parisienne), terminé en 1522. Enfin, un dessin de la même époque, de Mathias Grünewald, conservé au Cabinet des Estampes de Berlin » (9) On a souvent imaginé Satan en « bouffeur » de défunts. Il saisit les damnés des deux mains et les engloutit dans sa gueule immense. Il nous apparaît déjà ainsi à l'église de Chauvigny au XIIème siècle. La mosaïque qui orne le plafond du Baptistère de Florence et dont une partie représente l'Enfer, le montre également dans le rôle de dévorateur de maudits (XIIIème siècle). Giotto et Fra Angelico nous le présentent faisant le même office. le premier dans la fresque du Jugement dernier de Padoue (XIVème siècle), le second dans le Jugement dernier conservé à Florence (XVème siècle).

C'est encore en dévorateur de morts qu'il apparaît dans la fresque peinte par Taddeo di Bartolo à la cathédrale de San Gemignano ainsi que dans le dessin de Botticelli dont il a été question précédemment. Dans une miniature des Très Riches Heures du duc de Berry. (Paul de Limbourg) nous le voyons couché sur une sorte de gril de St Laurent, recevant dans la bouche, les âmes soulevées par la chaleur environnante.

Au XVème et XVIème siècle, ses traits sont souvent mi animatix, mi humains et présentent quelquefois un aspect simiesque.

⁽⁹⁾ J. Tondriau et R. Villeneuve Dictionnaire du Diable et de la Démonologie Marahout Université, 154, 1968, p. 226/227 (Trinité infernale). [B] Virgile : | Encide, Livre VI

Dans la conception de la seconde moitié du XVIIIème siècle, Satan est devenu grand seigneur racé. Il est vêtu d'un justaucorps d'une rare élégance, porte l'épée au côté et la plume au chapeau. Il se montre d'une intelligence qu'on a qualifiée justement d'infernale et son sardonique sourire cravache à tous les orgueils humains. Les Romantiques en ont fait le grand vaincu qui décante son immense tristesse en un rêve infini.

La tradition populaire a connu un prince de l'Enfer qui, bien qu'hypocrite et tusé, se trouvait souvent berné par les hommes. Même, lorsqu'il respectait scrupuleusement ses contrats, l'appel « in extremis » à la Vierge Marie ou à quelque saint local, sauvait souvent injustement les signataires imprudents, de l'éternelle damnation.

Les tourmenteurs de l'Enfer, démons et autres entités sont des personnifications de la peur de l'homme devant la mort et du regret de la vie perdue.

La fin de l'existence en ce monde, étant le mal par excellence, toutes les forces nocives de la nature ambiante, eurent leur résidence dans cet au-delà mystérieux où séjournaient les disparus et s'y matérialisèrent sous divers aspects démoniaques.

Dans les civilisations antiques, les démons semblent presque dénués de tout pouvoir sur les morts et c'est surtout contre les vivants que se tourne leur hostilité. Certains esprits mauvais semblent n'être que des variétés particulières de défunts tels l'etimmu ou l'utukku du monde mesopotamien. Il en était d'ailleurs de même en Egypte oû le phénomène est cependant moins caractéristique. « L'esprit d'un homme méchant ou triu qui est « mort » comme l'appellent les Egyptiens était exclu du superbe empire d'Occident. Le désert où il se faisait voir aux voyageurs et les efficient à demeure et de là, il se glissait dans les habitations des gens et déchargeait sa colère sur les vivants en entrant dans leur corps et en causant l'épilepsie, les accès d'hystérie, la folse etc., ou en les touchant et en les faisant ainsi tomber malades, » (10)

Le plus célèbre des êtres fantastiques qui hantaient l'au-delà de l'antique Mistaim, était le serpent Apophis, (11) l'éternel ennemi de Râ qui tentait de hoire toute l'eau du Nil souterrain sur lequel passait la barque du dieu-soleil apportant aux morts la joie rayonnante de sa lumière.

(10) Les La Marie dans l'Egypte antique. P. Geuthner, Paris, 1925, p. 39.
[11] Il n'en est pas encore question dans les textes des Pyramides.

Le monde mésopotamien a également imaginé d'innombrables démons parmi lesquels les plus connus sont rangés sous l'appellation rituelle des Sept. Les textes les dénomment parfois « hinut arali » c'est-à-dire « enfants de l'Aralu » ou du monde inférieur où séjournent les morts. Ce sont l'Utukku, l'Alu, le Gallu, l'Ilu limnu, l'Etimmu, l'Asakku et le Namtaru. D'autres sont appariés tels le Lilu et la Lilitu ou Ardat Lili. Il faut eiter encore la Lamashtu, leLabatsu, le Rabitsu, l'Ahhazu et Pazuzu, le terrible vent du Sud-Ouest. Toutes ces variétés de démons qui, sur terre fréquentaient des lieux appropriés à leurs goûts et faisaient subir mille et une avanies à l'homme pouvaient cependant entrer ou sortir des enfers, selon leur bon plaisir. Les conjurations les renvoyaient d'ailleurs aux régions souterraines ou aux solitudes désertiques qui étaient vraisemblablement leur lieu d'origine.

En Grèce, certains êtres aussi peu recommandables hantaient également l'au-delà. Ne citons que les Kères, les Harpies, les Gorgones et les Erinyes.

Les Erinyes qui, à l'origine devaient sortir du monde inférieur étaient de sombres déesses aux cheveux hérissés de serpents tenant torches et fouets. Elles punissaient les crimes familiaux et les parjures et poursuivaient leurs victimes jusque dans les Enfers mêmes. À l'époque classique, elles étaient au nombre de trois.

Au déclin de la grandeur étrusque, les démons qui peuplaient l'outre-tombe du peuple toscan apparaissaient plus souvent représentés. Les fresques des hypogées nous livrent l'image de Charun au teint bleuâtre, au nez crochu et aux oreilles de cheval. Il tient toujours à la main le mailler qui symbolise le coup de la mort. A Tarquinies, la tombe de l'Ogre, nous présente l'hotrible Tuchulcha au hec et aux partes de rapace qui agite et brandit des serpents. D'ordinaire, il apparaît cependant rarement dans les représentations. Il faut citer encore parmi les habitants de l'Enfer étrusque, la furie Vanth au grandes ailes. Culsu qui secoue des torches enflammées, Athrpa, l'image du Trépas et ces étranges figures que sont les Lases.

On peut donc voir, en ces multiples entités, des êtres qui, après que s'opéra la dichotomie en paradis et en enfer peupleront uniquement les régions infernales et prendront plus tard, le caractère exclusif de tourmenteurs des morts.

Dans les conceptions indienne et tibétaine, la fonction mélaphysique des démons est différente. Ils ne sont point spécialement des suppôts de l'enfer mais se présentent à nous comme des contempteurs de la religion établie ou comme des ennemis de certains dieux qui sont souvent considérés comme agissant pour le bien de l'humanité. Leur rôle est souvent cosmogonique.

Toutefois, dans les Enfers de l'Inde et de la Chine, les démons anonymes qui se livrent aux pires atrocités nous apparaissent semblables à des bourreaux appointés, ils trahissent une impassibilité absolue et s'appliquent à leur tâche avec un zèle digne d'une meilleure cause

C'est dans le dualisme mazdéen que, pour la première fois, nous voyons les démons groupés autour de Angra Mainyu, résider en Enfertandis que les anges et archanges sont réunis dans le ciel, sous la haute autorité de Ahoura Mazda, le grand créateur. Aux six Amesha-Spentas, archanges de Ahoura Mazda s'opposent dans un parallélisme étroit six Dévas créés par Angra Mainyu. Ainsi, à Voltu Mano la bonne Parole, s'oppose Aka Mano la mauvaise Parole et contre la sainte Humilité se dresse le démon de l'Orgueil. Il existe, cependant, bien d'autres Dévas. Citons entr'autres Azi, démon de la luxure et de la mollesse. Mentionnons aussi, certaines démones vouées à la lutte contre les hommes, les Pairikas (Péris modernes) ainsi que les Drujes dont la plus immonde de toutes, la Nasu, est la Druje des cadavres.

Dans le Christianisme, les anges révoltés contre Dieu furent chassés du Paradis pour n'avoir pas voulu reconnaître la supériorité d'Adam. Il y a contradiction dans les textes sacrés car selon les uns, ces anges s'unirent avec les filles des hommes et ces unions donnérent naissance à des géants qui, eux-mêmes engendrèrent les démons tandis que selon les autres, les mauvais esprits existèrent avant la descente des anges sur la terre Toujours est-il que ces créatures maléfiques sont devenues les suppôts de l'archange Lucifer et jouent le rôle de tourmenteurs des maudirs. Ils éprouvent une volupté sadique à faire souffrir les réprouvés. Le tire distordu de leur bouche lippue en témoigne suffisamment. (figuration dans les cathédrales).

« Des savants démonologues affirment que les diables ne souffrent point des tourments infernaux, ce qui les découragerait et les empêcherait de chercher à tromper les hommes. Ce point est formellement établi par François Ximenez ou Eximenez, auteur catalan du quatorzième siècle.

Voici les paroles expresses de ce docteur, d'après une vieille traduction trançaise de son livre des Anges :

« Les deables mainent les ames des dampnez en enfer, et selon aucuns mainent les bonnes deputées à salvation en purgatoire, et les tourmentent là sans que en enfer ne en purgatoire les diz deables souffrent paynes sensibles de cest challeur et froideur excessive, car tant qu'ils sont viateurs Notre Seigneur ne veultz qu'ilz seuffrent telles paynes pour tant que la leur exercité à nous tempter ne soit empeschiée ne occupée. » (12)

Il est curieux de constater que la Renaissance qui est un retour aux arts et à la philosophie antique ainsi qu'un réveil de l'esprit scientifique peut être considérée comme une des époques où les charlatans es-sciences occultes coururent le plus les routes de l'Europe et en fréquentèrent les cours princières. Le développement de la démonologie est en corrélation étroite avec ce fait.

Depuis toujours. l'homme a cherché à se préserver des démons. Pour ce faire, il a recouru aux conjurations et exorcismes qui appartiennent au plus lointain passé de l'humanité. Ils sont d'ailleurs transmis par voie écrite des que dans la nuit néolithique fulgure l'aurore sumérienne. Jésus exorcisera les démons et plus tard l'Eglise créera tout un rituel à ce propos. Les amulettes également préserverant des attaques de ces êtres malfaisants. Certains objets, dans les siècles passès, ont joue un rôle protecteur telle la chemise de nécessité qui, selon Bodin, (1529-1596) était chargée de croix et de signes magiques et fut portée par des Allemands pour se garantir des démons. (13)

Beaucoup de princes de l'Enfer portent des noms qui trahissent leur origine sémitique et appartiennent au plus lointain passé de l'humanité. Tous les dieux patens des empires fabuleux de l'Ancien Orient furent rejetés par la sainte Eglise dans le pandémonium universel

Nergal et son épouse Allatou sont devenus des démons de second ordre. L'ancien grand dieu du monde inférieur mésopotamien s'est transformé en obscur sbire chargé de la police secrète des Enfers. Thamuz, le vieux dieu de la ferrilité des peuples du Tigre et de l'Euphrate, connu vraisemblablement par la Bible, devient « un démon de second ordre qui

⁽¹²⁾ Curinsités théologiques par un Bibliophile, Garnier Frères, Paris, 9-08. p. 25/26.

⁽¹³⁾ J. Tondtiau et R. Villeneuve : Dictionnaire du Diable et de la Démonologie Marahout Université, 1968, Gerard, Verviers, n. 154, p. 43/44.

inventa l'artillerie, l'Inquisition et les supplices qui en découlent. Les ardeurs amoureuses dépendent aussi de lui. » (14) Baal, nom genérique des divinités en Phénicie est devenu par corruption Bael, grand duc aux Enfers, commandant à soixante-six légions. Astaroth (cf. Astoreth, Astarté) occupe le poste de trésorier infernal Dagon, dieu des Philistins s'est mué en Grand pannetier de la Maison des Princes infernaux et Belphégor, dieu des Moabites est devenu un « démon des découvertes qui séduit les hommes en distribuant les richesses et les inventions géniales » (15) Quant à Amon, le grand dieu de la Thèbes d'Egypte, il s'est transformé en marquis commandant à quarante légions de diables. Certains démons sont exclusivement d'origine hébraique : Azazel, Samaël, Adramelech. Asmodée et Lilith (une démone, celle-ci ; princesse des Succubes). D'autres, enfin, sont grecs : Pluton, prince du Feu, gouverneur général des pays enflammés), Proserpine, Pan, (Prince des Incubes) Eyrynomos (Prince de la Mort) et enfin Hécate qui avait déjà très mauvaise réputation chez les Gréco-Latins.

L'aspect que revêtait ces espeits démoniaques est hallucinant.

Amon est pourvu d'une gueule de loup et possède une queue de serpent. Haborym a trois têtes, une d'homme, une de chat, une de serpent, et chevauche une vipère. Sa main droite tient une torche allumée. Baël ne le cède en rien au précédent. Lui aussi est pourvu de trois têtes, une de crapaud, une d'homme, la troisième de renard.

Certains mauvais esprits ont des fonctions amusantes.

"Des démonologues du moyen âge mentionnent le démon Tintinilus comme ayant pour mission de recueillir dans un grand sac les versets des psaumes que les moines sautent en bredouillant, les syllabes mangees, les oraisons écourtées. Un moine prétendit l'avoir aperçu un jour : il était d'une taille colossale et il portait un grand sac qu'il disait remplir mille fois par jour. » (16)

Dans les civilisations inferieures, les démons sont tantôt abondamment représentés parce que la connaissance même de leurs traits et de leur aspect neutralisair leur action et donnait prise sur eux, tantôt, au contraire, jamais dessinés dans la crainte de rendre leur présence sensible.

(14) J. Tondrian et R. Villeneuve : ibid. p. 224. (15) J. Tondrian et R. Villeneuve : ibid. p. 51.

(16) Curiosités theologiques par un Bibliophile, Garnier Frères, Paris, 9.08, p. 24.

Sculpteurs romans et gothiques les ont figurés aux porches des églises. Les peintres de la fin du moyen âge et ceux de la Renaissance les ont représentés dans leurs tableaux religieux tant dans les Jugements derniers que dans les innombrables Tentations de St Antoine. Ils constituèrent un élément extrêmement pirtoresque des Mistères et ils apparurent dans maintes cérémonies aux époques d'intense foi chrérienne.

Décrivant la très ancienne procession de Furnes, L. Lamborelle écrit

«...Un spectacle bien fait pour amuser la foule était la tentation de saint Antoine. Le saint, accompagné de son cochon, avait sa cellule, sa chapelle et sa clochette sur un théâtre traîné dans la procession, et était entouré par une légion de démons, qui lui jouaient toutes sortes de niches. Plusieurs de ces diables étaient armés d'un fléau, dont le battant était fait de toile bourrée de son, ce qui les empêchait en frappant de faire du mal au saint., à son compagnon et aux curieux qui s'approchaient de trop près. » (17)

Il n'est pas jusqu'aux théâtres de marionnettes qui, sur leur castelet, ont souvent diverti leur public par les ébats des diables d'Enfer en les introduisant dans certaines scènes.

Les divers sermons qu'inspiraient aux prédicateurs, les démons de l'Enfer contribuaient à maintenir les fidèles dans une crainte salutaire. Certains livres qui ont gardé quelque peu l'aspect de sermonnaires et qui furent d'ailleurs rédigés par des religieux étonnent par la verdeur des propos qu'on y trouve.

Décrivant les châtiments réservés aux femmes vaines et folles, le chanoine François Arnoult écrit dans un livre paru en 1616 à Arras :

« En punition de l'ornement desbordé qu'elles font à leurs cheveux et déguisement de leurs sourcilleuses perruques, elles auront la tête pelée... On ne verra plus ces gracieuses œillades, ces faces pommelées, ces visages fardez, ces seings empourprez et tant délicats, ces corps si bien troussez. De tant quelqu'une aura été plus belle en ce monde et se sera plus parée et fardée, d'autant plus elle sera laide en l'autre, et même si laide que le diable ; son corps ainsi que le dit le propheste Suphronie,

⁽¹⁷⁾ L. Lamborelle : Les Plaisirs de la Noblesse et les Joles du Peuple. Vve Ch. Vanderauwera, 1876, (mine de renseignements pour le folklore de Belgique malgré des idées désuètes sur le devoir, la patrie, etc.) p. 283/284.

sera comme fiante et fumier très puant? Les pendus, qui ont ete trois mois au gibet, ne sont si décharnez, ni noirs qu'elles seront. Par punition des chaînes, jazerans, carquans, perles, bracelets pendans d'oreilles et toute autre sorte de fatras qu'elles portent au col et au bras, elles auront d'horrible serpens à l'entour du col et des bras qui les mordront et dechireront de tous costez.

Pour la puntion du débordement de vos superbes habits, mes dames, le propheste Nahum, de la part de Dieu, vous déclare qu'en enfer vous serez toutes nues, à votre grande honte et confusion, de quoy les diables feront de très grandes risées et moqueries insupportables, vous reprochant tout haut et clair devant tous toutes vos lubricitez et paillardises, et tout ce que jamais vous aurez fait de plus voluptueux et de déshonneste, et découvrant ignominieusement à la vue à tous tout ce qu'en votre corps vous avez de plus honteux, vous trainant toute vive par tout l'enfer à la vue d'un chacun. O quelle vergogne, ô quelle honte, ô quelle grande confusion!

Que sera de vous, mes dames, de quelle confusion serez-vous saisies quand vous vous verrez ainsi en tel équipage par tout l'enfer, mille et mille fois le jour avec la fanfare des trompettes que les diables sonnent pour vous confondre d'avantage, publiant haut et clair avec grande risée et moqueries et criant : Oyez, oyez, voicy la paillarde, voicy la putain. voicy telle dame, de tel lieu, la nommant par son propre nom ou surnom, veuve ou mariée, ou fille, laquelle tant et tant de fois a paillarde, disant le nombre, et tant avec un tel, et plusieurs fois avec beaucoup d'autres, voicy la paillarde, voicy la putain; venez la voir. Et alors cent mille et autres cent mille qui très bien te reconnoîstront, puis tous tes parents, ton père, la mère, ton mary (s'ils y sont descendus), et tous les voisins passionnez d'une haine mortelle à l'encontre de toi, accourrant te voit pour se rire et mocquer de toy, disant l'un à l'autre : la voilà, la putain, er, s'accordant en cela avec les diables pour entièrement te confondre. tous ensemble crietont : voicy la paillarde, voicy la putoin : qu'elle soit donc tourmentée; sus, sus, diables, sus démons; sus, furies infernales, jettez-yous sur cette putain, et qu'on lui rende autant de tourments et de supplices qu'elle a en de plaisirs en sa vie.

Que sera de toy et que deviendras-iu, pauvreite? Tu auras la tête pelée; tes yeux ne serviront que de retraites aux crapaux; ton cou, tes bras, les tours de nid aux serpents ou, si tu aimes mieux, aux diables, qui mettront en lorme de serpent pour te traiter plus dédaigneusement, te voilà bien équipée pour te faire paraitte à ton avantage parmi

ces belles assemblées, pour y acquérir l'honneur, puisque tu y piaffes si superhement. » (18)

Ces textes expriment des tendances sadiques qui sont nées chez les religieux du refoulement des instincts sexuels. Ceci apparaît d'une manière plus provocante chez les peintres de la fin du Moyen-Age ou de la première Renaissance. Nous les voyons lorsqu'ils peignent, dessinent ou gravent des scènes de tortures infernales, représenter à maintes reprises, un diable enfonçant une lance dans le sexe d'une femme. C'était, en quelque sorte, dans leur conception, la manière la plus suggestive de punir les luxurieuses. Ne citons ici que la scène représentée à la fresque dans la cathédrale de San Gemignano et qui est duc à Taddeo di Bartolo ou une des gravures représentant « Les tourments de l'Enfer » qui illustrent Le grant Kalendrier des Bergiers paru à Troyez au XVème siècle.

Les démonologues établirent des listes rationnelles des manyais esprits et dissertèrent sur l'organisation du royaume infernal ainsi que sur la quantité de démons. Les Pères de l'Eglise insistent déjà sur leur nomhre. St Athanase affirmait que « l'air est tout plein de démons » et St Macaire qu'ils étaient « aussi nombreux que des abeilles ». Alphonse de Spina les évalue au tiers des anges originels soit 133,306,668 démons (19) tandis que Jean Wier, médecin du duc de Clèves établit leur nombre à 7.409.127 sous la direction de 79 princes infernaux. Par après, l'auteur du « Cabinet du Roy de France » (1581) qui était vraisemblablement Fromenteau, en compte 1.111 légions de 6.666 démons chacune ce qui donne un chiffre assez rapproché du précédent 7.405.926. Selon d'autres spécialistes on multipliait le grand nombre pythagoricien 1.234.321 par 6 pour arriver au même résultat. Pour certains auteurs, il existe 6 légions démoniaques de 66 cohortes de 666 compagnies chacune. Chaque compagnie compte 6.666 individus ce qui nous donne un total de un milliard 758.064.176 démons.

Au XVème siècle, l'abbé de Tritheim, les classait déjà par gente ; ignés, aériens, terrestres, aquatiques, souterrains et nocturnes ou lucifuges. Au siècle suivant, Michel Psellus reprend la nomenclature de l'abbé de Tritheim et au XVIIème siècle Guazza (1608) et Mallywell (1681) l'adoptèrent également. Les cabalistes occidentaux les répartirent aussi en quarre espèces en rapport avec les éléments ; les Salamandres, (le feu)

⁽¹⁸⁾ Curiosités théologiques par un Ribliophile, Garnier Frères, Paris, 9.08,

^[19] J. Tondriau et R. Villeneuve : Dictionnaire du Diable et de la Demonologie, Marabout Université, 1968. Gérard, Verviers, n. 154, p. 57.

les Sylphes, (l'air) les Ondins ou les Nymphes, (l'eau) les Gnomes (la terre).

Tout autre est la répartition d'Alphonse de Spina : 1) Destins, 2) Poltergeist, 3) Incubes et succubes, 4) Armées ou hordes en marche, 5) Démons familiers, 6) Démons de cauchemais. 7) Demons « formés de copulations » 8) Démons trompeurs ou déguises, 9) Demons assaillant les saints hommes, 10) Démons persuadant les vieilles femmes qu'elles vont au sabbat.

4

Beaucoup de civilisations ont connu un ou des gardiens des morts. Cerbère, le terrible chien à trois têtes, (20) gardien des défunts dans l'Hadès grec, en est le plus célèbre exemple. Il a son pendant dans les chiens infernaux de Yama, le dieu indien de l'outre-tombe. Malgré cette surveillance, il faut croire cependant, que les morts parvenaient assez facilement à s'échapper pour parvenir ici-bas, sans quoi, les pratiques de la nécromancie seraient dénuées de sens.

Le paradis imaginé par les hautes civilisations de l'Eurasie n'est qu'une extension et un développement de l'idée que l'on trouve dans certaines cultures de base, d'un séjour des âmes dans le ciel auprès du Dieu créateur ou encore dans le monde des ancêtres qui caractérise les cultures primaires et secondaires.

Les jouissances qu'on trouve en ces lieux sont assez matérielles et parfois même d'une plate vulgarité.

Le plus typique de ces paradis est celui que conçut l'Islam. Une préliguration en était l'image meme que devait offrir au nomade altéré, épuisé, la vision d'une oasis de fraicheur et de paix où sous les palmes nombreuses s'épanouit une existence douce et facile.

Des rivières d'eau pure, de lait, de vin ou de miel coulent dans les jardins d'Allah et rafraîchissent les élus. La vie qui s'y déroule est un banquet sans fin. Des dattes et des grenades sont offertes aux bienheument out reposent sur de lits somptueux garnis d'une soie brodée d'or. Les élus sont vêtu des l'abits les plus riches et parès des bijoux les plus rares. Ils sont servis par des jeunes fille aux yeux de jais dont les corps

sont promis à leurs désirs et qu'ils auront le bonheur de déflorer sans que pour celà, elles perdent le moins du monde cet avantage dans l'avenir.

De nombreuses sourâtes nous décrivent les jouissances offertes aux hôtes des régions célestes. L'une des descriptions les plus complètes que nous en donne le Koran est celle du chapitre 56 dénommé le Jugement.

- 12. Ils habiteront le jardin de délices.
- 13. Un grand nombre des anciens.
- 14. Et quelques modernes seront ces hôtes heureux.
- 15. Ils reposeront sur des lits enrichis d'or et de pierres précieuses.
- 16. Ils se regarderont avec bienveillance.
- 17. Ils seront servis par des enfants doués d'une jeunesse éternelle.
- Qui leur présenteront du vin exquis dans des coupes de différentes formes.
- 19. Sa vapeur ne leur montera point à la tête, et n'obscurcira point leur raison.
- 20. Ils auront à souhait les fruits qu'ils désireront.
- 21. Et la chair des oiseaux les plus rares.
- 22. Près d'eux scront les houris aux beaux yeux noirs. La blancheur de leur teint égale l'éclat des perles.
- 23. Leurs faveurs seront le prix de la vertu.
- 24. Les discours frivoles seront bannis de ce séjour. Le cœur n'y sera point porté au mal.
- 25. On n'y entendra que le doux nom de paix.
- 26. Ceux qui occuperont la droite, quelle sera leur félicité!
- 27. Ils se promèneront parmi les nabe qui n'ont point d'épines ;
- 28. Et au milieu des bananiers, disposés dans un ordre agréable,
- 29. Ils jouiront de leur épais feuillage.
- 30. Au bord des eaux jaillissantes.
- 31. Là une multitude de fruits divers
- 32. S'offre à la main qui veut les cueillir.
- 33. Ils reposeront sur des lits élevés.
- 34. Nous créâmes leurs épouses d'une création à part.
- 35. Elles seront vierges :
- 36. Elles les aimeront et jouiront de la même jeunesse qu'eux. (21)

Mais nous summes trop portés en Occident, à croire que ce paradis voué aux plaisirs sensuels était celui-là seul de l'Islam. Les houris aux yeux noirs et aux seins provocants, trouvent leur équivalent dans les nymphes Apsaras du ciel d'Indra. Celui-ci est situé sur le mont Meru au

⁽³⁰⁾ Dante d'en rouvieur encore dans son Enfer : « Curbere, fiera crudele et diversa.

on re gula caninamente latra

Navra la gente che quivi è sommetsa. (Ch. VI)

⁽²¹⁾ Le Koran : Sourate du Jugement, Garmer, Paris, 1938, pp. 457/458.

Nord de Hima aya. Les jardins y sont plantés d'arbres qui donnent avec leur ombre hien aisante des fruits succulents et sont ornés des fleurs les plus colorées et les plus parfumées que l'imagination puisse concevoir. Des étangs couverts de lotus rafraichissent l'atmosphère et sont un ravissement pour les yeux.

La cité céleste d'une circonference de 800 milles et d'une hauteur de 40 milles fut bâtie par Visvakarma. Ses colonnes sont de diamants, ses palais, ses trônes, ses objets usuels sont en or pur. Des musiciens, des chanteurs et des danseuses y charment les élus.

Si délaissant le Swarga, nous nous tournons vers les paradis des autres grands dieux de l'Hindouisme, ce sont des spectacles analogues qui nous attendent et que nous livrent le Vaikhunta de Vishnou, le Kailâsa de Shiva et le Goloka de Krishna. D'autres paradis encore, quoique moins connus par les textes, nous donnent les mêmes jouissances sensuelles tels ceux d'Aditya, d'Agni, de Kuvera, de Surya ou de Varuna.

Le Bouddhisme adoptera ces croyances indiennes.

Le Hinayana connaîtra ces séjours de volupté où vont résider les hons en attendant de renaître ici-has pour continuer leur quête vers l'état de bouddha.

Le Mahayana nous livrera une systématisation beaucoup plus poussée des divers paradis. On y distinguera les six royaumes du Désir, le Royaume de la Forme et le Royaume sans Forme. Ce sont les premiers, qui, de toute évidence, suscitérent l'imagination des artistes et permirent l'éclosion d'œuvres diverses.

Avec des couleurs plus atténuées, c'est également la plus ancienne conception grecque de paradis, celle de l'Orphisme. Les douces prairies des Champs Elysees, où festoient sous des ombrages, les élus où ils se herent aux danses et aux chants divins et où discutent encore entre eux les philosophes, sont connues de tous. Ce paradis se distingue cependant d'une manière caractéristique des lieux de béatitudes de l'Orient par cette absence d'iviesse sexuelle qui, bien souvent, avilit les paradis d'Asie.

Virgile, le doux poète de Mantoue, s'est fait l'écho de ces croyances :

« Ente entre dans l'avenue, se purifie dans une eau fraîche, et attache le cameau à la porte. Après s'être acquittés de ce devoir, ils continuent leur route, et arrivent enfin dans ces heureux bocages, dans ces délicieux

vergers, dans ces demeures fortunées, où les âmes jouissent d'un honheur parlait. Là règne un air pur, et une douce lumière est répandue sur les campagnes. Les habitants de ces lieux ont leur soleil et leurs astres. Les uns se plaisent aux exercices du corps sur la verte prairie, ou sur le sable au comhat de la lutte ; ceux-ci dansent, ceux-là récitent des vers. Le chantre de la Thrace, prêtre d'Apollon, revêtu d'une longue robe, y marie sa voix avec les sept cordes de sa lyre, qu'il pince tantôt avec ses doigts, et tantôt avec un dé d'ivoire. C'est le séjour des illustres descendants de Leucer, héros nés dans des temps plus heureux ; d'un Ilus, d'un Assaracus, d'un Dardanus, fondateur de Troie, Enée est étonné de voir autour d'eux des armes, des javelots, des lances, des chars vides, des chevaux paissant librement dans la prairie. Ces guerriers conservaient encore le goût qu'ils avaient eu sur la terre pour les armes, pour les chars, pour les chevaux.

Le prince troyen, portant ses regards à droite et à gauche, vit d'autres ombres qui prenaient un léger repas sur l'herbe, et chantaient des vers à la louange d'Apollon : elles étaient couchées au milieu d'un bois de lauriers odoriférants, arrosé par les eaux du Pô, qui, perçant la terre, tombe dans ces champs délicieux. Là étaient ces hommes courageux qui ont répandu leur sang pour leur patrie, les prêtres chastes, les poètes religieux qui n'ont chanté que des vers dignes d'Apollon, les inventeurs des arts, enfin tous ceux qui, par leurs bienfaits, ont mérité de vivre dans la mémoire des hommes : toutes ces ombres avaient la tête ceinte d'un bandeau blanc comme la neige. Plusieurs s'étant approchées d'Enée, la Sibylle leur parla ainsi, adressant principalement la parole à Musée. qui était environné d'une foule d'autres ombres, qu'il surpassait par la hauteur de sa taille.

Ames heureuses, et vous, poète illustre, apprenez-nous la demeure d'Anchise. C'est pour le voir et lui parler que nous sommes descendus dans ces lieux, et que nous avons traversé les grands fleuves de l'Erèbe. Musée répondit en peu de mots : « Nous n avons point de demeure fixe : tantôt nous nous reposons à l'ombre des forêts ou sur les bords des fontaines; tantôt nous nous promenons dans ces prairies coupées par des ruisseaux. Cependant, si vous voulez voir Anchise, montez sur cette hauteur, où je vais vous conduire par un chemin aisé. (22)

Le Christianisme médiéval a connu des anges vêtus de blanc ou de pourpre et des élus couronnés qui chantent d'interminables cantiques

⁽²²⁾ Virgile : L'Eneide, Livre VI.

plus humbles églises. La ballade que Villon a consacré à sa mere ne nous dit-elle pas de manière si naivement delicate dans l'azur céleste. Ce paradis fur souvent representé sur les murs des

« Au moustier voy, dont suis paroissienne »

« Paradis paint où sont harpes et luz »

On s'est également « représenté le ciel comme étant d'or massif. Les mutailles du paradis étaient d'une hauteur immense et resplendissaient comme du feu. Des écrivains du moyen âge prétendaient qu'elles etaient de l'ot le plus pur entremêlé de pierres précieuses. » (23)

« Un jésuite espagnol publia à Salamanque, en 1652, un livre intitulé : Empyreologia. Il s'étend avec une grande complaisance sur les joies du séjour céleste : il y aura toujours dans le paradis une excellente musique exécutée avec des instruments tels que ceux auxquels nous sommes accoutumés ici-bas ; les bienheureux nageront comme des poissons dans une onde parfumée ; leur voix sera aussi mélodieuse que celle du rossignol ; les anges s'habilleront en lemmes ; ils auront les cheveux frisés et porteront des vêtements faits d'étoffe du plus grand prix ; il y aura des bals et des fêtes. » (24)

Dans le paradis chrétien, les théologiens ont imaginé trois hiérarchies d'anges réparties en trois chœuts : 10) les Séraphins, les Chérubins. les Trônes, 2") les Dominations, les Vertus, les Puissances, 3") les Principautés, les Archanges et les Anges, Parmi les archanges, les plus connus sont Gabriel, Michel et Raphaël.

Cependant, la haute intelligence de l'Asie et de l'Europe n'a pu se satisfaire de conceptions aussi bassement materielles que toutes celles que nous venons de citer.

Les penseurs brahmaniques ont tenté d'expliquer le destin de l'homme par le retour final de son essence au sein du Brahman impersonnel. (Tat tvam asi) tandis que le Bouddhisme a tendu son effort vers l'atteinte de cei état mal défini entre l'être et le non être qu'est le Nirvana, vers cette extinction de tout désir et de toute personnalité, vers ces rivages où l'homme a come d'être lui-même. Les philosophes chrétiens et certain penseurs du judaïsme tardif et de l'Islam ont, au con-

traite, résolu le problème par la vision béatifique qu'ont les élus de Dieu dans sa gloire. Les Mazdéens partagèrent partiellement ces idées. Quant aux philosophes gréco-tomains, ils ont conçu une survivance astrale, de nature panthéiste, en accord avec le rythme cosmique de l'univers. Il faut voir, à ce sujet, la pensée stoicienne et celle du néo-platonisme. (Plotin et les épigones de son école).

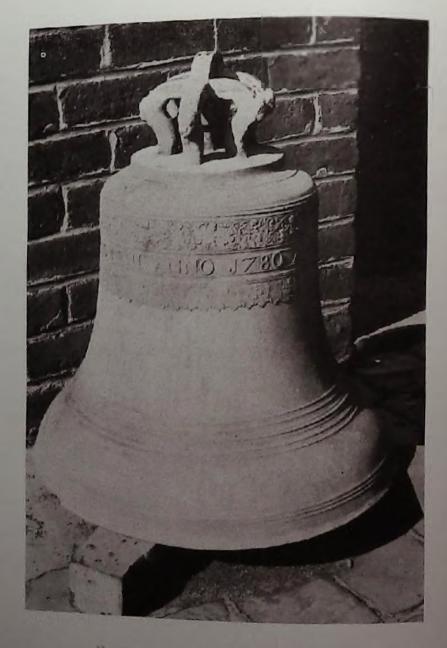
Mais avec ces doctrines, nous abandonnons définitivement les conceptions populaires pour nous lancer dans les hautes spéculations des penseurs de l'Eurasie et nous abandonnons ainsi définitivement notre sujet.

Ecrivains et poètes, peintres et sculpreurs, musiciens, hommes de théâtre, mimographes, danseurs, tous les artistes de tous les pays et de tous les temps, ont inlassablement puise dans cet immense amalgame de croyances qui constitue pour chaque civilisation, le principal fait humain. A notre époque même, la veine n'en est pas encore épuisée. Qu'on se souvienne de cette farce truculente qu'est la pièce de l'auteur flamand Mattens : « Les Gueux au Paradis ».

Au terme de cet exposé et pour conclure, nous pourtions ajouter à l'adage du poète antique « Timor deos fecit ». l'aphorisme « Timor deorum spesque mores faciunt. »

⁽²⁴⁾ Cario etc. Theologiques par un Bibliophile, Garnier Frères, Paris, 9-08, p. 28.

⁽²⁴⁾ Curiosités théologiques, ibid, p. 28.



Une des cloches fondues par Van Den Ghein

Quelques notes sur Matthias Van Den Ghein Ie maître du Carillon et sa famille

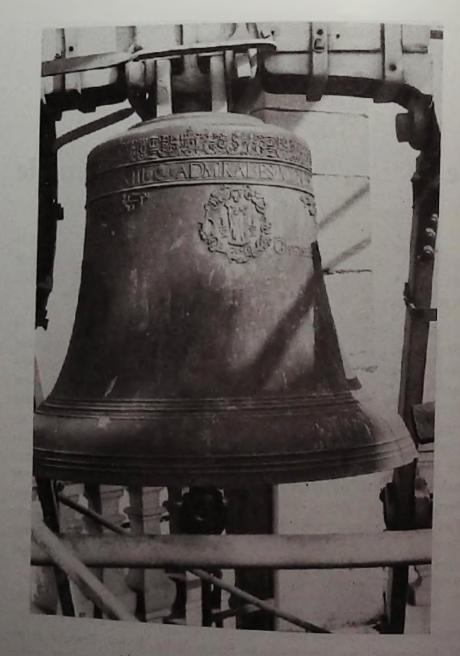
par Paul LAUWERS

« Moi, Matthias Van den Ghein, je suis né le 7 avril 1721 dans la paroisse de Saint-Germain à Tirlemont. Mon père, André était natif de Saint-Trond, et était fondeur de cloches (clockgieter zijnde). En 1721, ils ont transporté leur domicile à Louvain. »

Ainsi s'exprimait dans un petit cahier retrouvé à Louvain par le critique musical Van Doorslaar — un de nos musiciens flamands encore peu connu, du XVIIIe Siècle. Descendant direct d'une des plus grandes lignées de fondeurs de cloches, mottiers et canons, Matthias Van den Ghein allait porter à des sommets inégalés jusqu'alors la composition musicale pour carillon. Ses ancêtres laissent des traces aux Pays-Bas en 1380 mais c'est en 1506 que s'inscrit comme citoyen de Malines Guillaume Van den Ghein originaire de Goorle aux Pays-Bas. Il était fondeur, mais on n'a retrouvé de lui aucune production. Par contre ses descendants Pierre Ier (1528-1561) — Pierre II — Jean II (1588-1626) nous laissent d'admirables mortiers de pharmacie exposés, entre autres, au Musée Grouthuse à Bruges et au Musée du Cinquantenaire de Bruxelles. Pierre nous laisse entre autres la cloche l'Admiral du Campanile de la Basilique N.D. de Halle, et qui date de 1562.

A cette époque les ateliers de Malines où est installée la fonderie, expédient leurs cloches dans toute l'Europe. On en retrouve en Hollande, en Allemagne, au Dancmark, en Suède, Italie, France, Espagne et en Ecosse. Leur renommée est dès lors internationale et les classe parmi les meilleurs fondeurs européens.

En Belgique, les carillons Van den Ghein chantent encore à Liège (Saint-Paul), Hasselt, Turnhout (Saint-Pierre), Verviers, Steenokkerzeel, Huy (Hôtel de Ville), Diest, Saint-Trond (Beffroi), Oudenaarde (Sainte-Walburge) et en bien d'autres localités. D'autres encore ont disparu au cours des guerres et des occupations étrangères.



Admiral, de 1561 à la basilique de Hal-

Vers le milieu du XVIIe Siècle après des périodes de fortune diverse, les Van den Ghein quittent Malines pour St-Trond où naquit Matthias et enfin en 1725 pour Louvain où son père André s'est engagé à fondre un catillon pour la Collégiale St-Pierre.

En 1745 Matthias épouse Marie-Cathérine Lints, fille de confortables drapiers installés à deux pas de l'église St-Pierre. Elle lui donnera dix-sept enfants — famille nombreuse à l'instar celle de J.S. Bach.

Le jeune ménage s'installe face à la rue aux Tripes, rue de Bruxelles où il exploite un commetce de draps.

Matthias rencontre chez son père nombre de carilloneurs et musiciens. C'est l'abbé Raick, organiste de la Collégiale St-Pierre, qui deviendra son maître de composition musicale. Raick avait même rencontré le père de Beethoven à Louvain. Le carillon n'avait plus de secrets pour le jeune Matthias qui devait assidûment fréquenter les ateliers où son père créait cloches et carillons.

En 1741 — il avait alors vingt-neuf ans — il fut nommé organiste de St-Pierre — il nous a laissés d'ailleurs plusieurs compositions pour orgue. Quatre ans plus tard, le carillonneur de St-Pierre étant décédé, le jeune marié se présente au concours ouvert par la vacance de la place. Il l'emporte avec éclat devant un jury composé de P. Van den Driessche, organiste de la paroisse St-Michel de Louvain, Leblancq, carillonneur de Soignies, François De Laet, organiste à Ste-Gertrude et Antoine Lauret de Dendermonde. Il s'agissait de lire à vue des œuvres réputées difficiles. Le Jury déclare « dat Matthias verre excelleerde boven d'andere ».

Dès lors Matthias mènera de front sa carrière de virtuose, de compositeur pour ses deux instruments et son commerce de draps. On le voyait parfois composant, accoudé au comptoir de sa boutique!

Van Elewyck, cite des souvenits savoureux de vieux Louvanistes qui évoquent ainsi le portrait de Matthias Van den Ghein : « Bien des » fois, une heure avant celle à laquelle il devait se faire entendre au » carillon, on voyait « Peke Van den Ghein déboucher sur la rue de » Bruxelles où il demeurait. Il portait tricarne, habit noit, cravate blan- » che, gilet et culottes de soie noire, boucles dorées sur les souliers, une » grande canne à pommeau à la main. Il venait se mêler à la foule et » tâchait de découvrir, sans que l'on y prit attention, les personnes » étrangères à Louvain venues pour l'entendre. Ensuite il montait à la



Détail de la cloche Admiral, avec l'inscription.
Petrus Van Den Ghein me fecit »

» tour, se changeait, commençait qu'eques préludes, puis pendant une » demi-heure, improvisait de brillantes et originales compositions. Son » jeu fini, il reprenait sa toilette de fête, descendait lentement et venait » serrer la main aux amateurs qui l'attendaient. »

Nous ne possédons pas de portrait de Matthias mais la description nous permet de l'imaginer assez fidèlement.

Nous connaissons de lui cinquante et une œuvres — Les fondements de la basse continue — douze sonates pour orgue clavecin et violon, des fugues pour orgue, pour carillon, six divertimentis pour clavecin. Ces derniers gravés à Londres chez Walcker, et deux traités d'hatmonie et de composition. Ecrites dans l'esprit de l'époque, elles plaisent par leur spontanéité et leur originalité.

Lemmens, qui a donné son nom à la célèbre école de Catillon de Malines estimait tout autant que Fétis le talent de Matthias. Disons, qu'à notre connaissance il fut un des premiers, sinon le premier compositeur qui écrivit spécifiquement pour le catillon. Signalons au passage deux œuvres des plus attachantes du compositeur louvaniste, une ravissante Sicilienne pour clavecin ainsi qu'une pièce pour carillon intitulée le « Coucou ».

Pendant trente-trois années Matthias Van den Ghein continuera d'exercer ses fonctions à St-Pierre et à composer. Il s'éteint à Louvain en 1788 âgé de 67 ans. Un de ses fils, Josse Thomas lui succédera sans enthousiasme jusqu'en 1813. Matthias n'exerça jamais le métier de fondeur. Son frère André Joseph perpétuera la tradition familiale ainsi que André Louis. Anne Maximilienne Van den Ghein, fille d'André Louis, épousa Thomas Van Aerschodt. Deux de leurs fils, André et Séverin Van Aerschodt, furent les successeurs de Van den Ghein. Actuellement les fondeurs Sergeys sont les derniers héritiers actuels de la tradition familiale et continuent d'excetcer le métier de leurs ancêtres à Louvain.

Il existe une discographie — malheureusement succinte de l'œuvre de Van den Ghein.

Alpha CL 3017 Flor Peeters : Prélude et fugue pour orgue. Telefunken TW 30097 Fugue en sol pour orgue (Schwartz).

Archiv. Neefs: 5 pièces pour carillon.

Riviera. Pouseele 421027 S Prélude nº 5 pour carillon.

Dans notre pays où les carillons encore nombreux égrènent leurs mélodies sur nos villes, il m'a paru intéressant de faire revivre en ces quelques pages l'artiste original que fut Matthias Van den Ghein.

P. Lauwers.

Bibliographie:

Rottiets – Beiaarden in België (Ed. Beiaardschool Mechelen). Van Doorslaar, Les Van den Ghein, fondeurs de Cloches à Malines (Bulletin de la Société archéologique 1909).

Xavier Van Elewyck, Matthias van den Ghein (Louvain, Peeters 1862). Van Even – Louvain Monumental. Les Sommets de la musique.

La Princesse Caroline de Looz - Corswarem - (1807 - 1889)

par Robert de Decker Doucet de Tillier

Dans son numéro 160 de Décembre 1963 « LE FOLKLORE BRA-BANÇON » page 403, a publié un article très intéressant de M. H. Crokaert sur le domaine de Wolvendael à Uccle dans lequel il raconte le mariage de la Princesse Catoline de Looz-Cotswarem qui y résidait avec ses parents et qui à l'âge de 19 ans épousait dans ce château de Wolvendael le premier président de la République du Pérou : Don José Mariano de la Riva-Agüero, dans la suite marquis de Montealegre de Aulestia et qui à cette époque en 1826, était momentanément exilé à Bruxelles à la suite de troubles politiques dans son pays. (1).

Après un séjour en Belgique puis à Santiago du Chili. Don José de la Riva-Agüero put enfin en 1833 retourner dans son pays natal avec sa famille qui s'était agrandie et centrer en possession de ses propriétés péruviennes à Lima et aux environs.

Peu de temps après, en 1834, à Bruxelles. M. Dugniolle, Chel de division au Ministère des Affaires Etrangères confia à un de ses jeunes commis. Joseph Partoes, né à Bruxelles le 11 Avril 1812, une mission de prospection commerciale au Chili et au Pérou : le jeune homme n'avait que 23 ans, mais méritait confiance.

Il partit d'Anvers le 29 Août 1834, seul passager à bord d'un petit voilter battant pavillon Belge, un brick « La Flora » avec pour tout équipage, un capitaine, un second, huit matelots et trois mousses. La Flora allait faire le tour du monde.

Dans son mémorial, heureusement conservé par la famille van Doren à Bruxelles, Joseph Partoes raconte presque au jour le jour les bien curieuses péripéties de son voyage. Attaque de pirates évitée, tem-

⁽¹⁾ Voir dans le journal « Le Soir » du 23 Juillet 1962. l'orticle de Mr Louis-Robyns de Schneidauer sur cette Princesse et son mori.

pêtes épouvantables, naufragés recueillis en mer et après 104 jours de mer, il arrive enfin à Valparaiso au Chili. Après différentes escales « La Flora » arrive à Callao, port de Lima où Joseph Partoes séjourna du S au 25 Février 1835.

A Lima, le jeune homme rendit visite à la Marquise de la Riva-Aguero, née Caroline de Looz-Corswarem et je pense que les lecteurs du « Folklore Brabançon » qui se sont intéressés au mariage de cette princesse à Uccle en 1826, racontée dans le numéro 160 de cette Revue, liront avec plaisir, le compte rendu des visites que le jeune Bruxellois Joseph Partoes lui rendit à Lima, huit ans plus tard, en 1835.

Voici donc ce qu'il écrit à ce sujet dans son mémorial :

« Je n'avais pas long séjour à faire à Lima en sorte que je ne perdais pas mon temps. Le dimanche qui suivi mon arrivée, je me rendis à cheval avec Monsieur Larrabure, Français de Lima où était consigné notre bateau, et Monsieur de Thi, à la maison de campagne de Monsieur de la Riba-Agüero pour qui j'avais une lettre de Monsieur Serruys et qui a épousé une demoiselle de Looz pendant le séjour qu'il sit en Belgique. Monsieur de la Riba-Aguero est un vieillard d'une soixantaine d'années, tout cassé, il est Grand-Maréchal du Pérou, fut Président de la République, puis exilé; il a beaucoup de chance d'être de nouveau Président cette session car il a déjà obtenu la majorité dans la province de Lima.

« Possesseur autrefois d'une fortune considérable. Monsieur de la Riba-Aguero, qui s'est trouvé dans toutes les affaires politiques du pays depuis sa jeunesse, a fait des pertes considérables et sa fortune est aujourd'hui très difficile à réaliser.

« Depuis Valparaiso où Monsieur de la Riba-Agüero et sa dame rejournerent assez longtemps à leur arrivée d'Europe, avant de pouvoir venir au Perou, tout le monde me faisait l'éloge de Madame de la Riba dont un vantait les excellentes qualités et la conduite. Partout d'était le même theme, plus ou moins embelli. Dans un pays d'intrigues comme l'Amérique du Sud, j'étais étonné d'entendre partout l'éloge universel de la jeune et jolie femme d'un vîcux mari, sans que la calomnie osat seulement manifester le plus leger doute ; sans que des farceurs que l'on rencontre partout se permissent la moindre plaisanterie; au contraire, Français, Anglais, Espagnols, homme, femme, se plaisaient à faire son éloge. A Lima même on l'appelle « Divina Carolina » et on a conçu par elle, la meilleure idée des femmes helges ; ce en quoi du reste on n'a pas tort, car là du moins c'est un bonheur d'être marié. J'étais heureux d'entendre partout l'éloge d'une compatriote, surtout qu'à mes voux cet éloge était le plus méritoire qu'on puisse faire d'une femme : car j aurai toujours plus de plaisir à voir une bonne mère de famille, dévouée à son mari et qui soigne son ménage, à celle dont le nom figure dans les journaux scientifiques ou qui fait des romans ou des comédies en vers. J'étais donc fort désireux de voir l'ex demoiselle de Looz.

« Il n'était que six heures du mann quand nous partimes de Lima pour la campagne de Monsieur de la Riba qui est distante d'environ deux honnes lieues. La route est bordée de chaque côté d'un petit mut en terre épaisse et qui peut servir de trottoir aux piétons. On voit, en beaucoup d'endroits, des traces de tremblements de terre ; de chaque côté de la route on voit des champs séparés également par des petits murs; ceux qui sont cultivés produisent de belles récoltes de mais, de cannes à sucre ou de beaux pâturages ; ils sont arrosés par de petits ruisseaux ingénieusement conduits par de petits aqueducs et dont l'eau a été séparée de la rivière au-dessus de Lima. On voit ça et là quelques roseaux et de hautes herbes, mais peu d'arbres ; les oiseaux de ce pays sont tous silencieux; on ne voit pas d'habitations sur le bord de la route, mais de loin en loin dans la campagne quelques haciendas. Iouc dénote le peu de soin et de travail et un état de décadence, suite des révolutions et des troubles qui désolent continuellement ce pays. Les bras manquaient déjà et la mesure prise lors de l'érection de la république d'abolir l'esclavage n'a fait qu'aggraver le mal. On rencontre bien rarement un muletier ; le pays a l'air désert ; quelle différence avec les environs de la moindre ville de Belgique.

« J'ai vu à divers endroits des ruines d'habitations des antiens Indiens ; on voit encore des murs entiers de cette terre sigillée et l'on ne pourrait saire de différence avec les murs sairs récemment ; cependant les premiers ont plus de 300 ans. Toutes ces habitations étaient construites sur de petits monticules dont beaucoup faits de main d'homme et sont en petits cailloux au milieu de terrains excellents. On dit que les Indiens qui occupaient la vallée avant l'arrivée des Espagnols avaient porté fort loin l'agriculture. C'est encore une coutume des Indiens d'aujourd'hui de se nicher roujours dans les endroits les plus élevés.

«La maison de campagne de Monsieur de la Riba est construite comme une forteresse et domine la plaine, elle est alless e à une haute montagne sur le flanc de laquelle on voit beaucoup de ruines d'une ancienne ville des Indiens qui devait être assez considerable. Monsieur de la Riba y fait faite des fouilles et il en tetire de fort belles momies que le sel nitrique a parfaitement conservées. On trouve toujours près de ces momies d'anciens vases en terre, grossièrement faits, qu'on appelle « guacas ».

« Lorsque nous arrivâmes, un chapelain du voisinage était a faire le service divin dans la chapelle du château et les paysans étaient réunis dans la galerie. Nous ne voulûmes pas les déranger et poussames notre promenade un peu plus loin dans un petit chemin où coule un joli ruisseau et où l'on admire des orangers, des papaiers et divers arbres d'une venue admirable et dont le feuillage touffu donne un ombrage délicieux. Nous entrâmes près de là dans une ferme que le propriétaire, homme de qualité, habitait pour rétablir sa santé. Je fus pénétré d'un sentiment pénible en voyant l'état de délabrement et de misère où était cette ferme. Mes compagnons m'assurèrent que c'était là comme partout.

« Nous revînmes chez Monsieur de la Riba qui nous attendait. Madame n'avait pas connaissance de l'arrivée d'un navire belge au port de Callao et paru charmée de voir un compatriote, un Bruxellois ; le seul qu'elle ait vu arriver depuis son séjour en Amérique.

« J'étais assez embarasse de ne pouvoir lus donner des nouvelles bien intéressantes de sa famille, que mon départ précipité ne m'avait pas permis d'aller voir, ça l'affligea; mais j'avais vu sa sœur au bal du grand concert. Je connaissais son jeune frère et Madame de Smet (ex Demoiselle de Berlo), son ancienne voisine et sa meilleure amie que j'avais vue précisément peu de temps avant mon départ, à un petit bal à Uccle. Nous causâmes beaucoup de la Belgique, objet des regrets bien viss de Madame de la Riba, dont elle est absente depuis six ans. Elle avait quitte son pays, sa famille, comptant sur un prochain retour; six années sont passées ; elle espère toujours pouvoir quitter bientôt l'Amérique mais, pauvre temme, je crains bien qu'on ne la trompe ou qu'elle se trompe elle-même. Madame de la Riba a, au plus, 25 ans ; elle est polie et fort bien faite, d'une conversation spirituelle qui révèle une éducation soignée. Elle est pleine de modestie et d'une extrême délicatesse C'Mair un tableau charmant de la voir entourée de ses quatre enfants, brillants de beaute et de santé dont elle noutrit le plus jeune qui un guère que trois mois. Cela me faisait penser à Adèle et à la petite Julie qui n'avait que trois mois non plus quand je suis parti. Les enfants, qui se nomment Pépé, Caroline, Charles et Alphonse, sont parfaitement bien élevés et aimaille, il sont habilles comme à Bruxelles : surtout la petite Ciroline est un soignée dans sa mise, c'est un des plaisits de la mère qui trouve sa consolation dans ses enfants et qui a

mis en eux et dans l'espoir de revoir son pays toutes ses chances de bonheur futur. J'avais le cœur serré de voir cette jeune et jolie femme, issue d'une des plus anciennes familles de mon pays, livrée à un vieux mari à qui elle avait probablement été venduc à l'âge des illusions et qui en outre l'avait trompée. Elle s'occupait des détails du ménage et de tous les détails de la maison où régnait le meilleur ordre mais où je cru apercevoir aussi une économie sans doute bien nécessaire.

« Nous passâmes la journée à la campagne et Monsieur de la Riba nous fit voir son jardin où je remarquai des arbres magnifiques du pays et des casetiers dont les tameaux étaient couverts à la sois de fleurs et de fruits. L'arbre a l'aspect d'un prunier sauvage, ses longues et droites branches qui se dressent en l'air sont chargées de petites fleurs blanches en croix qui sont attachées contre l'écorce : d'autres branches portent les fèves, renfermées deux à deux dans une cosse. Il y avait dans ce jardin beaucoup de petits parterres où l'on avait semé les principaux légumes d'Europe. On y voyait de très beaux arbres fruitiers, des orangers chatgés de fruits, des vignes couchées sur la terre qu'elles couvraient de belles grappes, des bananiers, des jasmins, etc. mais malgré cette belle végétation, que ce jardin était peu comparable à ce que l'on voit chez nous, comme me le faisait remarquer la propriétaire.

« Vers midi atrivèrent en balancine Madame Gunzales et sa sœur. jeune personne fort aimable et très gaie. Tout le monde s étonnait beaucoup de ce que ces dames eussent osé venir ainsi de Lima accompagnées seulement du domestique qui conduisait la mule ; en effet, en revenant le soir tous ensemble, nous eûmes une espèce d'aventure avec deux nègres dont les intentions n'étaient pas, je crois, des plus pures, car ils n'entendirent raison que lorsque Monsieur Larrabure les eut couché en joue avec son pistulet. Les balancines sont une espèce de cabriolet carré et lermé, très pesant, de la forme des voitures d'avant la première révolution. Elles sont décorées de peintures et de dorures, elles sont lourdes. très mal suspendues et doivent fatiguer cruellement la pauvre mule qui doit trainer cette machine dans des chemins difficiles et inégaux ayant par dessus le marché le conducteur sur le dos. Celui-ci a ordinairement une livrée qui est toujours mesquine.

« La Senorita Luisita ressemblait un peu à Madame Betzy : elle en avait la taille et la tournure, il faut que je me rappelle la manière dont elle disait : «...Ah, Senor Larrabure...» en faisant résonner ces maudits « r » à la manière espagnole, ce que je ne pourrai jamais faire avec mon grasseyement.

« la petite Caroline de Madame de la Riba était coiffée à la mode du pays : c'est une coiffure très jolie et qui iraît je crois fort bien à la petite Adèle : les cheveux sont séparés derrière, en quatre tresses à quatre bouts dont le pli extérieur est desserré : ces tresses sont ramenées par le bout à leur naissance où elles sont fixées par un nœud de ruban. Cette coiffure à la Ninon est simple et extrêmement jolie. J'ai vu Madame de la Riba coiffée ainsi également et cela lui allait à merveille.

« Il était tard quand nous reprimes le chemin de Lima ; on me fit promettre de revenir le dimanche suivant puisque mes occupations prenaient tout mon temps dans la semaine. J'y retournai avec plaisir car la société de Madame de la Riba m'était extrêmement agréable : elle me faisait éprouver des émotions d'une sensibilité profonde et nous parlions de Bruxelles. Ce que j'admirais le plus dans cette femme, c'est sa modestie ; elle ne fait aucun étalage de sa conduite ; je sais que jamais elle n'a proféré une plainte ; si elle revoyait son pays elle serait très heureuse, mais à l'entendre, tout s'est passé dans l'ordre naturel des choses et ne pouvait être autrement. Le dernier dimanche, elle nous fit faire un petit extra; nous bûmes à la santé de sa famille et de Bruxelles. J'étais en gaité et je parvins à la faire rire quelques fois de bon cœur. C'est alors que sa ligure brillait de toute sa grâce et il était facile de voir que cette figure avait du être rieuse dans un autre temps et que la mélancolie ne lui était pas naturelle. En partant, elle me recommanda d'aller voir sa samille à Uccle à mon retour et de leur dire à tous combien elle désirait les revoir : combien le cœur était froid à Lima et qu'elle gardait pour sa famille toutes ses amitiés et routes ses affections. Que les parents qu'elle avait trouvés ici ne pouvaient tenir lieu de ceux bien plus chers dont elle était séparée.

« Ah, je fais des vœux bien sincères pour que cette femme si estimable puisse hientôt revoir sa patrie et recevoir dans le sein de sa famille les consolations dont je suis sûr qu'elle a besoin et qu'un étranger, même am, ne pourrait lui donner sans blesser son extrême délicatesse. » (2).

L'auteur de ce récit, Joseph Partoes, continue à décrire son voyage autour du monde, en voilier et après avoir fait escale encore aux îles

Liwai et a Honolulu, à Manille et à l'île de Sainte Hélène où il visita Lingwood et la tombe de Napoléon. (3), il revint à Anvers 10 mois plus tard, le 20 novembre 1835. Peu après, il fut nommé Consul de Belgique en Turquie, dans la suite Chef du département du Commerce Extérieur au Ministère des Affaires Etrangères et, finalement, il devint Ministre des Travaux Publics en 1857.

⁽²⁾ Veuve en 1858, la Princesse Caroline de Looz-Corswarem. Douzirière du marquir de la Riva-Monteslerre termina ses jours au château de Niel en Limbourg la note 1.)

⁽³⁾ Le récit de l'escale de Joseph Partoes à l'île de Sainte Hêlene en 1835 et sa visite au tombéau de l'Empereur ont été publies dans le n et de Juin 196 du Bulletin d'Etudes Napoléoniennes, page 15.



deux dernières plates-faces de droite. (Photo J.P. Félix).

Histoire des Orgues de l'Eglise Saint - Nicolas à Bruxelles

suite

par Jean-Pierre FEL1X

24. LES TROUBLES DE LA REVOLUTION.

Pas de comptes de fabrique pour la période s'étalant de 1798 à 1810 : c'est que l'église fut fermée le 12 décembre 1797. Le 3 juin 1799, le bâtiment et tout son mobilier furent divisés en vingt-et-un lots et vendus publiquement comme bien national.

On possède encore une copie de la composition de ces différents lots. L'ensemble fut évalué à 585 - 5 Livres françaises. L'orgue, le jubé, la balustrade et le plancher furent vendus pour 58 Livres. Avant de commencer la vente proprement dite, il avait déjà fallu gratifier les « volcurs d'église » de vingt-sept couronnes nouvelles, car ils ne voulaient pas prendre la peine de tout détailler.

Un certain N. Mahy. « visiteur des cartes à jouer, affiches et messageries, chargé par le Directeur de l'enregistrement et du Domaine National, de la vente du Mobilier National », signa une quittance par laquelle il reconnaissait avoir reçu les 586,25 Francs, sous le signe de la Liberté et de l'Egalité. Cette feuille est datée du 18 prairial an 7, c'est-à-dire de juin 1799.

Juste en-dessous, le même Mahy précise qu'il lui appartenait également de vendre « le Doxal de l'église Saint-Nicolas avec toute sa dépendance » ".

Les sidèles, très attachés à leur orgue, avaient vraisemblablement montré quelque réticence à sa vente ; c'est pourquoi Mahy rappela expressément que la vente concernait également le jubé et l'orgue.

A Vilvorde cependant, la municipalité fit remarquer au Département que les orgues et horloges étaient propriété communale et qu'elles avaient d'ailleurs toujours été entretenues et réparées par les communes. Elles ne devaient donc pas figurer sur les listes d'objets à vendre. Cette requête fut rejetée : les mobiliers des églises, quoique provenant des dons des habitants, n'en appartenaient pas moins à la République. Mais l'église fut transformée en Temple de la Loi et les orgues furent sauvées, pensant qu'elles pourraient rehausser les cérémonies du culte nouveau ".

A Saint-Nicolas, les orgues restèrent bel et bien sur les listes de vente et furent dispersées.

On possède encore la quittance d'une avance de 9 - 16 florins pour le transport du juhé et de ses dépendances sur un chariot à grains. Pas moins de quatorze voyages n'avaient été nécessaires a.

Un autre document nous dresse encore l'inventaire du mobilier et des ornements, avec, en regard de chacune des rubriques, les personnes à qui ces objets étaient destinés. A propos du buffet de l'orgue, il est question de l'église des Rogards. Ceci n'a pu être éclairei. Signalons que cet oratoire avait déjà été fermé en 1796. L'horloge qui surmontait le buffet concernait un certain Rousseau. Le clavier (lire les claviers) : Van den Broeck; les grands et petits tuyaux : De Noville ; les plus grands d'entre cux : Keyser : le petit orgue ou positif : Becquet...

Par bonheur, un personnage, fortuné sans doute, mais aussi amateur de beiles choses et surtout sensibilisé par le désastre qui se préparait sauva le mobilier d'une dispersion totale. Il s'agissait de Ferdinand Meeus ancien marguillier de l'église, qui fit l'acquisition de l'ensemble du mobil lier et le plaça en sûreté dans différents magasins de la ville. Il ne déboursa pas moins de 30.643 florins de Brahant, soit 55.589 F pour les vingt-

Le battment servit quelques temps d'atclier à des industriels qui se proposèrent ensuite de l'abattre. Jugeant que cette opération ne leur rapporterait que peu de bénéfices, ils s'entendirent avec les anciens maîtres de sabrique qui le rachetèrent. La démolition du hâtiment avoit déjà commencé mais on le restaura et le regarnit de son ancien mobilier Louis XIV qui fut remis en état par Vercammen dans la suite. En 1804 déjà, l'église était rendue au Culte. Les travaux de réparations, qui ne coûtèrent pas mains de 30.000 florins, furent achevés en 1807.

Il semble bien que les orgues ne subirent pas trop de dommages de ces événements. Leur repose occasionna une dépense de 450 francs, soit 400 pour le grand buffet et 50 pour le petit ". Ces traveux durent être effectués vers 1810. Dans les comptes de 1811/12, il est signalé que comme ces ouvrages ne sont pas encore terminés, ils seront portés pour l'année suivante

Le menuisier Vercammen restaura toutes les boiseries de l'église ; aussi celles de l'orgue. Plusieurs rubriques lui sont consacrées dans les comptes de 1812?

Ce n'est qu'en 1820 que les orgues sont à nouveau mentionnées dans les comptes de fabrique et il n'est question que d'un entretien régulier.

25. ENTRETIEN PAR ADRIEN ROCHET (1820-1822).

On fit alors appel à un très grand maître pour réparer les orgues : Adrien ROCHET 9, Celui-ci fut le dernier représentant de notre florissante école brabançonne de facture d'orgues. Né à Nivelles en 1749, il apprit son art auprès de François-Joseph COPPIN, également Nivellois, ROCHET œuvra principalement dans le sud de notre Brabant et épisodiquement dans le nord de la France. Ses œuvres sont d'ailleurs empreintes de l'esthétique française.

A plus de septante ans, ROCHET monte encore dans l'orgue de Saint-Nicolas et perçoit quatorze florins en 1820, 1821 et 1822 1. Cette dernière année, cent vingt-six florins supplémentaires lui furent accordés pour avoir raccommodé l'orgue sur devis . On fit aussi poser un ridenu pour préserver l'instrument de la poussière. A cette date correspondent aussi les dernières activités du maître, du moins à ce qu'il apparaît dans les comptes de diverses paroisses du Brabant, notamment à Jodoigne " et à Diegem. Il dut donc mourir à cette époque.

26. ENTRETIEN PAR A.M. BORGE (1824 à 1832).

De 1824 à 1832 apparaît A.M. BORGE. Il reçut annuellement seize florins dix stuivers et neuf sous pour entretenir les orgues".

En 1833, des honoraires furent encore accordés à un facteur d'orgues dont le nom n'a pas été rapporte. Peut-on en conclure que BORGE mourut cette année ?

Quoi qu'il en soit, il semble bien qu'il ait fait son apprentissage à l'atclier de Jan SMETS : tous deux travaillèrent à l'orgue qui fut placé en 1812 à l'église des Riches-Claires ".

27. ENTRETIEN PAR JEAN-PIERRE, HENRI, CHARLES ET LEON DEVOLDER (1833 - au moins jusqu'en 1883).

En 1833, l'orgue était à nouveau en très mauvois état : le tirage de certains registres était dérangé et le clavier inégal. On décida de faire visiter l'instrument par divers facteurs et le travail fut finalement confié aux DEVOLDER, père et fils, qui reçurent trois cent cinquante florins : lls remplacèrent aussi les tuyaux de façade ".

Jean-Pierre DEVOLDER, le père, mourut à Bruxelles en 1841, après avoir construit plus de cent cinquante orgues. A Saint-Nicolas, c'est son fils Henri qui poursuivit les travaux de réparations qui s'élevèrent annuellement à quarante francs. Henri mourut en 1864. Ses deux fils Charles et Léon poursuivirent l'entreprise familiale mais ne s'occupant exclusivement que d'entretenir et de restaurer, ils ne produisirent aucune œuvre personnelle.

Les orgues de Saint-Nicolas furent encore restaurées en 1872 ° et en 1883, cette demière année, pour huit cent dix francs °.

28. NOUVEL ORGUE DE PIERRE SCHYVEN (1892/93).

Dès 1887, on constata l'état déplorable de l'orgue, au point qu'on songea à le renouveler. L'état des finances obligea cependant à remettre ce travail à un avenir indéterminé

En 1892, le trésorier Moortgat offrit dix mille francs pour un nouvel orgue : les événements allaient se précipiter.

Le nouvel ouvrage fut confié à la firme SCHYVEN, qui en dressa le plan en collaboration avec le maître de chapelle Wotquenne.

Pierre SCHYVEN naquit à Bruxelles le 22 décembre 1827. En 1843, il entra au service de MERCKLIN-SCHUTZE, dont en 1851 déjà, il devint le principal associé jusqu'au moment où il commena à travailler à son compte.

Parmi ses grandes œuvres, citons l'orgue de l'exposition universelle de 1880, qui passa plus tard au Conservatoire de Musique de Liège, ensuite un orgue pour l'exposition de 1888, qui fut transporté au Conservatoire de Musique de Gand, et enfin, son chef-d'œuvre qui se trouve à la Cathédrale d'Anvers. Celui-ci fut construit dans le style de Cavaille-Coll. SCHYVEN construisit vingt orgues à Bruxelles, neuf à Gand, huit à Tournai, sept à Liège, six à Namur et quatre à Bruges; il fournit aussi à l'étranger : un en Australie, deux en Espagne, quatre en Angleterre, six en Amérique, huit en Hollande et cinquante en France...

Il eut un fils, François, qui naquit à Ixelles le 27 avril 1856. Dès dix-huit ans, il s'occupa de facture d'orgues. A sa mort, la firme SCHY-VEN s'éteignit.

A Saint-Nicolas donc, il s'agissait de construire un grand instrument à trois claviers de cinquante-six touches et pédalier cintré indépendant de trente marches. La console serait séparée, de façon à ce que l'organiste ait la face tournée vers l'autel. L'orgue serait doté d'un système de transmission tout à fait neuf : le système pneumatique tubulaire, aujourd'hui totalement abandonné. Résolument ultra-moderne, il allait recevoir les derniers perfectionnements, notamment des combinaisons de jeux, une boîte expressive pour le récit et une pédale de crescendo gradué.

Comme il était toujours question de démolir l'église à cette époque. l'orgue fut conçu de façon à pouvoir être démonté facilement et, pour prévenir toute erreur de goût, on ne construisit pas de nouveau buffet qui ne cadrerait peut-être pas dans l'éventuel nouvel édifice ; on plaça l'orgue dans l'ancien buffet qui allait néanmoins recevoir quelques modifications à cet effet, notamment une grande hoite expressive à l'arrière, pour le récit.

Ce nouvel instrument coûta trente mille francs, sans compter les fraisd'appropriation du buffet.

Nous avons pu en retrouver le devis et la composition " :

GRAND ORGUE (I)

Fonds:

Montre 8

Prestant 4"

Doublette 2'

Bourdon 16'

Bourdon 8'

Flüte 8'

Gambe 8'

Mixtures:

Quinte 3'

Fourniture IV-V r.

Anches:

Trompette 8'

Clairon 4'

POSITIF (II)

Fonds:

Bourdon 8'

Flûte 81

Flûte 41

Diapason 8'

Salicional 81

Anche:

Clarinette 8'

RECIT EXPRESSIF (III)

Fonds:

Bourdon 16'

Flute harmonique 8

Flûte d ccho 4'

Piccola 11

Dolciana 8'

Voix Céleste 8'

Mixtures :

Fourniture III r.

Anches:

Basson - Hauthois 8'

Voix Humaine 8'

Trompette 8

PEDALIER

Fonds:

Contrebasse 16'

Sousbasse 16'

Grosse flûte 8'

Violoncelle 8'

Anches :

Bombarde 16'

Trompette 81

P + 1

P + II

P + III

 $\Pi + I$

1 + 111

H + IH

Octave grave 1

Combinaisons 1

Combinaisons III

Combinaisons P

Forte général

Crescendo général

Pédale d'expression 111

Tremolo

29. ENTRETIEN PAR SCHYVEN.

Le contrat prévoyait un entretien annuel de cent francs, la première année étant gratuite.

En 1901, l'orgue devait être nettoyé : une épaisse couche de poussière le recouvrait et la Maison SCHYVEN assura ce travail pour 1.500 francs. Elle exécuta de plus, pour 200 francs, un encadrement couvert de toile, pour protéger l'instrument

30. LES EVENEMENTS DE 1914-1918.

En 1916 un officier allemand, accompagné de quelques soldats, pénétra de force à la tour et au jubé pour inventorier les cloches et les orgues.

Prévoyant une saisie prochaine, le président du Conseil de Fabrique adressa une lettre de protestations au Gouverneur Général de Belgique, von Falckenhausen, insistant sur la valeur archéologique des objets ". Le Gouverneur répondit aussitôt que si cette valeur était démontrée, après enquête pour chaque cas, ces objets seraient laissés à leur propriétaire ".

31. NOUVEL ORGUE DE JOS STEVENS (1957).

C'est en 1957 que la firme STEVENS de Duffel construisit l'instrument que nous connaissons aujourd'hui. S'il s'agit extérieurement d'un nouvel orgue, nouvelle caisse en deux grands corps latéraux pour dégager la fenêtre, nouvelle console en amphithéâtre, nouvelle transmission, électrique cette fois, insistons sur le fait que la plus grande partie de la tuyauterie de l'ancien instrument a été reprise, ceci sous les instances de l'organiste de l'épaque, Charles Bréwaeys, qui avait collabore au nouveau plan.

Ouclques nouveaux jeux ont été ajoutés, notamment des mixtures au positif et au récit. Le Piccolo du récit, autrefois en 1', a été disposé en 2', lui ajoutant l'octave grave. Les jeux du pédalier ont été enrichis, mais il s'agit en fait de reprises au grand orgue.



Brancilles (Fgliss Saint Nicolan). — Détait du chânsix du buffet de l'ancien orgue : disprainne du haur de la plate-face centrale, ange déployant ses alles (Photo LoP, Felia).

COMPOSITION ACTUELLE

Les joux indiqués en italique ont été ajoutés en 1957 par STEVENS. Tous les autres ont été repris à l'ancien instrument.

GRAND ORGUE		RECIT (3° clavier	ń
(1 clavier) Rourden Montre Flûte Bourdon Gambe Prestant Quinte Doublette	16 8 8 8 8 8 4 3	Bourdon Flûte harmanique Dultiane Voix Céleste Cor de nuit Flûte d'écho Bourdon Piccolo Nazord	16 8 8 8 8 4 4 4 1 (autrefois 11) 2 2/3
Plein Jen Trompette Clairon I + II I + III Tutti Octave aigue POSITIF (2- e	IV H 4	Tlerce Cornei Fourniture Trompette harmon Basson-Hauthois Voix Humaine Tutti Octave grave Octave aigue Unisson muet Tremoto	1 3/5 V (Stevens en partie) III sique 8 8 8
Bourdon à chen Salicional Flûte harmoniqu Diapason Ouintatan Unda Maris Flûte Flûte à Juseau Cymbale Clarinette 11 + 11 Tutti Octave sigue Tremolo	ninée 8 8	PEDALIER Rourdon Contrebasse Bourdon Flüte Cello Basse de choral Quinte Clairon Rombarde Trompette P + 1 P + 11 Octove nigue	16 (repris du G O.) 16 8 (repris du 16 du G.O.) 8 8 4 10 2/3 (reprise à la Contrebasse) 4 (repris a la Trompette 8) 16 8

Deux combinaisons libres dont une divisible

Crescendo général Expression au positif Expression au récit

L'instrument fut inauguré solennellement le mardi 11 juin 1957 à 18 heures. Nous conservons le programme du concert qu'y donna Charles Brewaeys, organiste et maître de chapelle de l'église :

1. Suite gothique (orgue)

Boellmann

2. Ave Regina Coelorum (quatuor vocal)

Dufay

3. Choral en mi bémol majeur (orgue)

L.S. Bach

4. O vos omnes (qualuot)

Loys et Compère

5. Sonate n° 3 (orque)

1.-S. Bach

6. a) O bone Jesu

h) Deus, miscreatur nostri

c) Dulcissime et benignissime Christe

Heinrich Schütz

7. Thème et variations en la majeur (orgue)

Thiele

Ce concert fut enregistré à l'epoque et les œuvres d'orgue ont été réunies sur un disque.

(quatuor)

Aujourd'hui, l'esthétique de cet instrument est (déjà!) devenue discutable. Il est bien certain que malgré ses dimensions importantes, il ne convient pas à l'exécution du répertoire ancien mais quel est l'orgue de Bruxelles sur lequel Bach peut être honnêtement joué ? Seul du Franck, Vierne, Dupré, ou du Widor permet de se faire une impression valable de cel orgue, et c'est alors une révélation. N'oublions pas qu'il s'agit d'un SCHYVEN quasi authentique.

32. L'ANCIEN BUFFET

Nous avons dit plus haut que l'orgue SCHYVEN avait été placé dans l'ancien buffet, lequel reçut quelques adaptations. Une photographic en a été prise par les soins de l'Institut Royal du Patrimoine Artistique (voir cliché), en 1941 5. Elle nous montre un instrument se composant de deux buffets : un grand corps occupant le milieu du jubé et le petit positif en balustrade.

Le grand buffet était constitué, comme de coutume, d'un soubassement, de l'étage réservé aux tuyaux, lui-même surmonté de la corniche et de ses annexes.

Le soubassement était composé de deux niveaux : l'inférieur, suns aucune décoration : l'étage superieur était divisé en trois pannéaux ; celui du centre, plus large, contenait un grand médaillon de sainte Cécile. patronne de la Musique, avec, à l'arrière-plan, quelques tuyaux d'orgue; la spinte était richement drapée, à la monière baroque ; une auréole surmontait son visage.

En-dessous du médaillon, dont l'encadrement était traité en volutes, une cartouche sur laquelle il nous a semblé avoit reconnu : S. Caecilia virgo & martyr. Les deux autres panneaux, sans aucune décoration spéciale, étaient perforés.

Les tuyaux du front, répartis en cinq faisceaux, étaient tous alignés suivant un même plan. Aux extrémités, les plus grandes plates-faces, contenant chacune eing tuyaux dont les bouches dessinaient un V. Venaient ensuite deux plus petites qui allaient en se rapetissant vers l'intérieur ; les bouches de leurs six tuyaux suivaient chaque fois le sens contraire. Au centre, une plate-face plus large, dont le dessus était convexe. Elle se composait de quatorze tuyaux, plus minces, dont les bouches dessinaient un V renversé. Des flammèches dorées venaient remplir les vides que laissaient entre eux les pieds de tous les tuyaux du front ; elles avaient déjà été signalées à l'orgue de LE BLAS . Les plates-faces étaient séparées l'une de l'autre par de hauts pilastres, dépourvus de toute décoration. hormis leur chapiteau corinthien. Quant aux éléments sculptés masquant le dessus des tuyaux, il s'agissait, pour les faisceaux extrêmes et central, d'un angelot de pur style haroque, et qui déployait ses siles. Aux petits saisceaux intermédiaires, une simple frise d'inspiration végétale.

Une corniche surmontait les éléments extrêmes et central. Ce dernier était affublé d'une immense horloge qui avait déjà été mentionnée dans l'inventaire de la vente". Son encadrement était décoré d'une guirlande retombante. Au-dessus, un médaillon figurant le buste de saint Nicolas en bas-relief. Sur les faisceaux extrêmes, un curieux couronnement, décoré de vases et de volutes, analogue à celui de la chaire à prêcher.

La ligne générale de ce metible dénote bien l'esthétique des environs de 1900, époque de la construction de l'orgue de SCHYVEN. La capacité du bufet fut élargie et on le dota d'un soubassement surélevé et sans caractère; il n'est que de signaler ses affreuses perforations. Les tuyaux du front furent aussi disposés sur un seul plan, sans aucune rotondité.

A l'examen approfondi, il apparaît que plusieurs éléments furent empruntés à l'ancien buffet baroque : nous pensons surtout a certains motifs décoratifs, tels que le médaillon de sainte Cécre, le buste de mini Nicolas, les petits anges masquant de leurs ai es le haut dei tuy ius, et peut-être la grande horloge signée Steger, London



Heurelle (Eglise Sannt-Nicolas) — Danal du châssis de l'ancien buffet d'orgue décoration du haut de l'avant l'anière plate face de droite.

Signalons encore que Madame Schussler-Bréwaeys, fille de l'ancien organiste, conserve amoureusement les trois claviers de l'orgue SCHYVEN sur lequel joua son père cinquante années durant ". Il s'agissait déjà de claviers de cinquante-six touches (Ut à sol 5), munis de boutons d'appel de jeux, annulateurs et autres dispositifs, ainsi qu'il apparaît dans le contrat ".

Nous avons aussi découvert dans un coin du jubé, plusieurs éléments du buffet qui trônait jusqu'en 1958 ; plus personne n'avait souvenance de leur existence. Il s'agit de l'essentiel du meuble : les montants du front, toujours pourvus des motifs décoratifs qui devaient masquer le haut des tuyaux, ainsi que la grande horloge. Le petit positif en balustrade est toujours en place ; SCHYVEN l'avait déjà conçu comme pure garniture mais la tuyauterie du front est réelle.

Espérons que ces pièces recouvreront l'intérêt qu'elles méritent.

LES ORGANISTES ET MAITRES DE CHANT

Nous donnons pour suivre la liste des organistes et maîtres de chant, pour autant qu'ils nous soient connus. De ces données, il apparaît que la musique dispensée à Saint-Nicolas devait être de qualité puisque cette église vit mûrir le talent de futurs organistes et maîtres de chant à la chapelle royale, ainsi que de chefs de musique des théâtres. Au siècle dernier, cependant, la musique laissa à désirer et les procès-verbaux des réunions du conseil de fabrique sont état de la révocation de plusieurs organistes-maîtres de chant pour incapacité notoire.

	Dates d'activité à Saim-Nicolus
Etienne DE COCK	1429 à 1436 et 1440 à 1458
(?) VAN DE LARE (cf. infra)	1437 à 1439
Jan MEEUS	1459 à 1483
Jan EVERAERTS	1483 à 1493
Gielis VAN DER STRAETEN	1500 à 1514
Gaspard DEN BUEVE (cf. infra)	1515 a 1527
Machiel DEN BUEVE (cf. infra)	1528 à 1532
Anthoon GOORIS (cf. infra)	1539 à 1541
Jon VAN ZUERCHZEE	1541 à 1548
Ian VANDE CLUYS	1549 à 1573
Hermès DE REUWE	1573 à 1595
Machiel CONSTANT	1594 au moins à 1607 au moins
(maître de chant)	

Peeter VAN LOYE, alias DE LOY	1595 à 1599
Jehan (DE) MAHY	1599/1600
(maître de chant)	
Jun BERTHOLDTS	1599 à 1601
Hieronimus LIEVENS	1601 à 1605
Peeter CORNET (cf. infra)	idem
Théodore DENEVE	1603 à 1607
Jean (DE) SANY (cf. infra)	1606 à 1616 au moins
Théodore (DE) SANY (cf. infra)	1635 à 1637
Machiel MEULEMANS	1636/37
Philippe CORNET (cf. infra)	1637 à 1639 au moins
Gaspard DE VERLI(T)	1649 au moins à 1660 au moins
(maître de chant)	
(?) CORBISIER	en 1673
(maître de chant ; cf. infra)	
Carolus LECLERCQ	1680 au moins à 1687
Augustin CUTSEM	1688 à 1697
Pierre-Hercule BREHY (cf. infra)	1688 à 1701
Pietro Antonio FIOCCO	?
(maître de chant ; cf. infra)	
Carolus DE POTTER	1679/1702 à 1732
(maitre de chant ; cf. infra)	
Gaspard COENS (cf. infra)	1731 à † 1744
Jacques GODECHARLE	1745 à 1785 au moins
(maître de chant : cf. infra)	
Jean-François VERHULST	1745-
(cf. infra)	
M.J. BORREMANS (cf. infra)	1805-yers 1818
(?) DEBROUX, alias DE BROFII	en 1833
Alphonse WOUTERS	5 juin 1870 - démissionnaire le
(aussi muitre de chant)	l6 janvier 1886
Cesar LUST (aussi maitre de chant)	1886 - révoqué en 1891
111 MOTQUENNE	24 avril 1891-1900
(aussi maître de chant : ef. infra)	2 · 4 · 11 10 91 - 1900
Charles BREWARYS (of int-1)	1912 1960
Felix SNYERS	1912-1960 1960
	1300

VAN DE LARE

Documents

Gages à Saint-Nicolas
 A.G.R., A.E., n° 21458 : voir 1437/38 et 38/39.
 Il n'est pas sans intérêt de préciser qu'un certain Jan VAN DEN LARE est signalé comme organiste à la cathédrale d'Anvers dès 1431. Voir la liste des organistes de cette église, établie par Stanislas Deriemaecker, in : G. MOORTGAT : Oude Orgels in Vlaanderen, t. II, p. 40.

Jan EVERAERTS, alias EVERARDI

Celui-ci fut « cappelaen ende organist van Sinte-Claes ». Les archives de la Commission d'Assistance Publique de Bruxelles mentionnent son nom à deux reprises : une première fois à titre d'exécuteur du testament d'un certain Ecmont van Inghene, daté du 16 avril 1694 ; la seconde fois, pour son testament personnel, qu'il passa le 21 octobre de la même unnée, juste avant d'entrer au monastère de Saint-Jacques-sur-Coudenberg. E. Frankignoulle a public cette dernière pièce.

Documents

- Gages à Saint-Nicolas
 A.G.R., A.E., n° 21459 : voir de 1483 à 1493/94.
- A propos de son testament E. FRANKIGNOULLE et P. BONENFANT : Notes pour servir à l'histoire de l'art en Brabant, in Annales de la Société Royale d'Archéologie de Bruxelles, 1. XXXIX, Bruxelles, 1935, pp. 147-148, rubrique 619.

Gaspard et Machiel DEN BUEVE

Ce nom a été très diversement orthographié.

On rencontre au XVI' siècle, toute une famille de musiciens appelés De Buus, en tête de laquelle il convient de citer le célèbre Jacques De Buus, qui brilla comme organiste à l'églisc Saint-Marc de Venise; il est l'auteur de plusieurs compositions instrumentales et vocales très estimées.

A signaler aussi Jean et Josse De Buus, qui furent facteurs d'orgues à Audenaerde. Le premier visita les orgues de sainte Walburge en 1498 ; le second construisit un nouvel orgue pour l'hôpital Notre-Dame en 1505. Cette famille fut vraisemblablement originaire d'Audenarde ou des environs.

Les Gaspard et Machiel ne devraient pas leur être étrangers. A la fin du XVIII siècle encore, on trouve des organistes porteurs de ce nom à Bruxelles. Ainsi à l'église Saint-Clément de Watermael : Joannes de Beus (de 1782 à 1787), et Franciscus de Beus (de 1787/88 à 1797). (A.G.R., A.E., n° 4180).

Documents

Gages à Saint-Nicolas
 Gaspard : A.G.R., A.Ε., n° 21461 à 21463 : voir de 1515 à 1527
 Machiel : A.G.R., A.Ε., n° 21463 : voir de 1527 à 1532.

Antoine GOORIS

Documents

- Guges à Saint-Nicolas
 A.G.R., A.E., n° 21463 : voir 1539/40 et 40/41.
- A propos de son expertise de l'orgue de Sainte-Gudule Le 23 février 1540, Anthonis, organiste de Saint-Nicolas, fut chargé de venir expertiser l'orgue de l'église Sainte-Gudule à Bruxelles, que venait de terminer Jean CRYNON. Etaient aussi invites l'organiste du Sablon ainsi que Jan VERYDT que nous avons rencontré plus haut.

Dr. M.A. VENTE : ouvrage précisé en note .

Peeter CORNET (* ca. 1562 - † 1633)

Les documents paroissiaux de Bruxelles nous relatent, dès l'autore du XVII' siec e, les activités musicales d'une lignée dont plusieurs membres sont attachés à la chapelle royale : les CORNET Sans doute d'ascendance néerlandaise, Peeter CORNET le chef de file, naquit vers 1562 et nous le trouvons dès 1593 comme organiste à la chapelle royale, jusqu'en 1626 au moins. Pour plus d'exactitude, nous préciserons qu'il fut organisme presente des la chapelle royale, jusqu'en 1626 au moins.



Les trois claviers de l'ancien orgue de l'église Saint-Nicolas o Bruxelles. (Coll. Schussler-Brewacys : photo 1.-P. Felix)

niste de la chambre de la Sérénissime Infante. Il vint régulièrement tenir les orgues de l'églisc Saint-Nicolas, de 1601 à 1606. En 1611, il reçut une préhende pour l'église Saint-Vincent à Soignies. Il dut bientôt y renoncer à cause de son mariage avec la veuve Maria Ceuppens, la même année, à l'église de la Chapelle à Bruxelles. En 1615, il expertisa l'orgue de l'église Saint-Rombaut à Malines, au moment du transport de cet instrument à l'abbaye de Grimbergen. On lui connaît aussi une activité de facteur d'orgues : en 1624 en effet, il signa un contrat pour la facture d'un positif de dos à l'orgue de Saint-Rombaut à Malines. Il mourut en 1633 et ses sunérailles surent célébrées en l'église du Sablon à Bruxelles. Dans cette famille de musiciens, seul Peeter CORNET se distingua par un talent de compositeur. Il fut l'auteur de pièces qui conviennent tant à l'orgue qu'au clavecin: plusieurs fantaisies, une toccata, Salve Regina et autres verseis, Tantum ergo, des Courantes, etc.

Documents .

Gages à Saint-Nicolas

A.G.R., A.E., n° 21468: voir 1601/02 et 1603/05. Nous avons mentionné ces extraits dans le chapitre consacré aux justificatifs historiques, à leur place adéquate.

Bibliographie générale

M. ARMSTRONG: Peeter Cornet (?-1633), organiste à la cour d'Albert et Isabelle à Bruxelles, Mémoire présenté pour l'obtention du grade de l'ecnciée en Histoire de l'Art et Archéologie (Musicologie), Université Libre de Bruxelles, 1970.

Ce remarquable travail traite de la biographie et de l'œuvre du maître. Il suulève aussi les problèmes que rencontre l'interprète. On y trouve encore une précieuse bibliographie exhaustive.

Discographie

Întégrale de l'œuvre, par Jean FERRARD, à l'orgue de Mederaolik en Hollande (Erate, Edo. 33-34).

Jean DE SANY

On a core que Jean DE SANY naquit à Valenciennes. Toujours est-il qu'il vint se fixor à Bruxulles et qu'il y fut nommé en 1606 « batteleur de cloches » c'est-a dire carillonneur communal. Maitre-horloger et entrepreneur de carillons, il présida à la construction de l'horloge à sonneries de la tour de Saint-Nicolas. Il appuraît aussi dans les comptes de l'église comme organiste.

Documents.

- Gages à Saint-Nicolas A.G.R., A.E., nº 21468 et sq., voir de 1606 à 1616.
- Bibliographie générale E. VAN DER STRAETEN: La Musique aux Pays-Bas avant le XIX' siècle, Bruxelles, 1878, † 5, p. 294.

Théodore DE SANY

Fils du précédent, il lui succéda dans l'office de carillonneur de la tour de Saint-Nicolas. Il y est aussi signalé comme organiste en 1635/36 ct 36/37. Il fut l'auteur d'un livre de carillon qui reçut l'approbation un peu obligée de Tichen, maître de chapelle à Sainte-Gudule, car De Sany s'y révèle un médicere harmoniste. Su virtuosité et le très hel instrument dont il disposait assurèrent vraisemblablement à eux seuls sa célébrité. Toujours est-il que ce recueil de cinquante-neul mélodics à l'usage du jeuchromatique de Saint-Nicolas, des chansons spirituelles et mondaines, constitue un témoignage des plus précieux pour la vie musicale du XVII siècle.

Il compose aussi une sorte d'apologie du carillon, de son carillon plus exactement, mettant en évidence sa supériorité sur ceux des autres villes. C'est pour lui l'occasion de dresser une liste des carillons de l'époque et d'en rapporter de très précieuses données techniques. E. Van der Stracton a publié l'essentiel de ce travail.

Signalons aussi le très précieux tableau qu'on pourrait intituler Glorification du carillon communal de Bruxelles (tableau allégorique sur toile, de 1642), conservé au musée communal. Photo ACL nº 102042 B. Il porte la signature (?) Theodorus DE SANY.

Documents:

- Gages comme organiste à Saint-Nicolas A.G.R., A.E., nº 21471: voir 1635/36 et 36/37.
- Attestation en su Javeur, datée du 17 mars 1648. R. WANGERMEE : Les maîtres de chant des XVII et XVIII

siècles à la collégiale des SS Michel et Gudule à Bruxelles. Académie Royale de Belgique, Classe des Beaux-Arts, Mémoires in-8°, t. VI. fasc. I. Bruxelles, Palais des Académies, 1950; pp. 217-218.

Bibliographie générale
 E. VAN DER STRAETEN: op. cit., t. 4, pp. 287-289 et 1, 5, pp. 296-333.

Philippe CORNET

Philippe, le plus jeune fils de Pierre CORNET, naquit en 1620. Il fut organiste de l'Infante et il figure déjà sur les listes de la chapelle royale en 1641. C'est à Saint-Nicolas qu'il dut commencer sa carrière : nous l'y trouvons dès dix-sept ans, jusqu'en 1639. Il mourut chargé de dettes en 1690.

Documents

- Guges à Saint-Nicolas
 A.G.R., A.E., n° 21471 : voir 1637/38 et 38/39.
- Bibliographie générale
 Prof. Dr. Ch. VAN DEN BORREN et E. CLOSSON: op. cit.,
 pp. 152-153 et 161-162.
 E. VAN DER STRAETEN: op. cit., t. 5. Bruxelles, 1878,
 p. 142.

(?) CORBISIER

Corbisier, maître de musique à Saint-Nicolas, fut cité le 21 juillet 1673 devant le chapitre de Sainte-Gudule par le maître de chapelle de la collégiale Antoine LESCOLIER: c'est qu'il avait fait chanter à Saint-alors que c'était un privilège réservé aux musiclens de la collégiale. LESCOLIER obtint évidemment gain de cause.

Documents

- Activités à Saunt-Nicolas Les comptes de fabrique font défaut pour cette époque.
- -- Démêlés avec Lescoller R. WANGERMEE : op. cit., p. 64.

Pierre-Hercule BREHY

Pierre-Hercule BREHY naquit à Bruxelles en 1673. Il est signalé comme organiste à l'église Saint-Nicolas de 1688, soit des ses quinze ans, jusqu'en 1701 au moins. En 1705, il signe avec Pierre-Antoine FIOCCO, maître de musique à la chapelle royale, E.D. DE NAMUR, maître de chant à la collégiale Sainte-Gudule, un acte par lequel ils signalaient que la musique, à Sainte-Gudule, avait mieux résonné sur le nouveau jubé qu'on avait élevé au fond de l'église, au grand portail, plutôt qu'au circuit du chœur, où elle se jouait autrefois. Dans cet acte, BREHY avait apposé le mot organiste à sa signature et les musicologues Ch. Van den Borren et R. Wangermée se demandaient où BREHY exercait car à ce moment, c'était Guillaume A KEMPIS qui pratiquait à Sainte-Gudule. Nous avons aujourd'hui apporté la solution à ce problème. Quelques mois plus tard, le maître de chant de la collégiale renonçait à ses fonctions et BREHY vint le remplacer en novembre 1705. Signalons aussi que dans la suite, BREHY changes d'avis quant à la bonne disposition du jubé. Wangermée a publié ces actes.

BREHY fut un compositeur fécond. Musicien de second plan si on le compare aux géants du XVIII' siècle, son activité musicale mérite ce-pendant notre attention. Il fut l'auteur de messes, motets, lamentations et sonates instrumentales d'église. Wangermée a étudié ses œuvres et en a dresse la liste.

A ce moment, la musique sacrée relevait essentiellement de la France, dans sa facture et son esprit. BREHY fut aussi imprégné du style pathétique du grand motet français à double chœur du XVII siècle; en ce sens, il ne faisait que suivre la tradition, mais il marqua aussi un changement esthétique: influencé par le maniérisme italien, ses messes avec instruments soutenant les deux chœurs sont agrémentées d'ornements de toutes espèces; progressivement, les instruments prennent une place de plus en plus importante. Ainsi l'œuvre de BREHY caractérise d'une manière très spéciale ce complexe d'influences italiennes et françaises qui domina notre musique liturgique du début du XVIII siècle. BREHY exerça les fonctions de maître de chant de la collégiale jusqu'à sa mort, en 1737.

Documents

Gages à Saint-Nicolas
 A.G.R., A.E., n° 21476 et 21477 : voir de 1688/90 a 1702/03.

Bibliographie générale

Prof. Dr. Ch. VAN DEN BORREN et E. CLOSSON: in op. cit., pp. 185 à 186.

R. WANGERMEE: in op. cit., pp. 10, 18, 21, 22, 70, 111, 117, 118, 207, 222, 223, 226, 228, 229.

Discographie

De Kapelmeesters le Brussel (œuvres de Joseph Hector FIOC-CO, Pietro Antonio FIOCCO, Henri-Jacques DE CROES et Pierre-Hercule BREHY), édité par Luister van de muziek in Vlaanderen (1969) chez la Deutsche Grainmophon Gesellschaft, nº 1 (33 t., 30 cm).

Sonates à cinq pour hauthois et cordes. Réalisation Georges Maes (Alpha DB 6). (+ J.B. FIOCCO) (33 t., 30 cm).

Pietro Antonio FIOCCO (* 1650 - † 1714)

Pietro Antonio FIOCCO naquit à Venise en 1650.

Les motifs de son expatriation aux Pays-Bas nous sont inconnus. Faut-il l'attribuer à une recommandation d'artiste ou au hasard d'une rencontre avec Maximilien-Emmanuel de Bavière, au cours de ses voyages en Italie? Celui-ci fut en effet reçu dans la suite comme gouverneur des Pays-Bas en 1692.

Toujours est-il qu'on trouve trace de FIOCCO à Bruxelles dès 1692. u propos d'un procès intenté par Van Wyenbergh (cf. supra), accordeur d'épinettes.

FIOCCO fut directeur artistique de l'orchestre du théâtre de l'opéra du Quai au Foin. Il révait d'introduire en Belgique, avec d'autres artistes italiens de renom, les spectacles dignes de leur pays natal. Cette entreprise ne remporta pas le succès escompté et fut déclarée en fuillite en 1692.

FIOCCO dut charcher une situation qui lui assurerait un avenir plus certain et en 1696, il est inscrit comme « lieutenant » de la chapelle de Maximilien-Emmanuel de Bavière dont il avait gagné la confiance.

Il avait épousé à Notre-Dame de la Chapelle Jeanne de Lactre. De ce mariage naquirent trois enfants dont Jean-Joseph, qui lui succéda en qualité de maître de chapelle à la Cour. Un an après la mort de son



Bruxelles (Eglise Saint-Nicolas). - Buffet de l'orgue actuel. (Photo J.-P. Felix).

épouse, soit en 1692, il se remaria avec Joanna Francisca Deudon qui lui donna onze enfants dont Joseph Hector

FIOCCO, qui fut aussi maître de chant au Sablon, mourut à Bruxelles le 3 septembre 1714.

Il a aussi été signalé comme maître de chapelle à l'église Saint-Nicolas. Disons immédiatement que nous n'avons pu rencontrer son nom dans les archives de cette église : les comptes de fabrique nous manquent de 1655 à 1679 et par surplus, s'il est question d'honoraires accordés à un maître de chant dans les années qui suivirent, son nom n'est jamais mentionné. La précision avec laquelle J. Hadermann relate ce fait nous permet cependant d'y apporter foi.

Pour ce qui est de son art. FIOCCO apparut dans cette periode caractéristique où se heurtent deux courants distincts : celui de la musique italienne et celui de la musique française. FIOCCO les juxtapose souvent de façon heureuse mais son caractère modéré, débonnaire, lui fait manquer cette supériorité des esprits de grand lignée pour lesquels l'emploi d'un thème ou le fait de subir une influence, loin de diminuer leurs mérites, leur vaut l'occasion d'affirmer leur réelle valeur.

Pietro Antonio FIOCCO fut l'auteur d'une trentaine de motets, de quatre messes, d'airs de musique profane et de diverses pièces pour musique instrumentale.

Documents

- Bibliographie générale
 Chr. STELLEFELD: Les Fiocco. Une famille de musiciens belges aux XVII et XVIII siècles, Mémoires de l'Académie de Belgique, Classe des Beaux-Arts, 2° série, t. VII, fasc. 4, 1941, pp. 5-53.
- A propos de son activité à Saint-Nicolas
 J. HADERMANN, Mozari in onze gewesten, als wonderkind op koncertreis, Edition Ignis, Bruxelles, 1941, p. 83.

Charles DE POTTER

Charles DE l'OTTER, avant d'être nommé maître de chant à Saint-Nicolas, exerça cette même fonction à l'église du Finistère. A Saint-Nicolas, il adressa sa requête en 1679. On l'y retrouve jusqu'en 1731.

Documents

- Au Finistère :

 Acte de ses obligations, daté de 1673.

 A.G.R., A.E., n° 21501 : f° 316 à 518.
- A Saint-Nicolas:
 Acte de sa requête comme maître de chant
 A.G.R., A.E., n° 21499 : f° 165.
 Gages
 A.G.R., A.E., π° 21478 et 21479.

Gaspard COENS

Il fut nommé maître de chant, succédant à feu Carolus DE POTTER. le 2 janvier 1731. Il exerça jusqu'à sa mort, en 1744.

Documents

- Acte de sa nomination et de ses obligations
 A.G.R., A.E., n° 21485, Résolutions, f° 24 r°-v°.
- Gages
 A.G.R., A.E., n° 21479.

Jacques GODECHARLE

Il fut nommé maître de chant en octobre 1744.

Documents

- Acte de sa nomination
 A.G.R., A.E., π° 21485, Résolutions, f° 25.
- Gages
 A.G.R., A.E., n° 21479 à 21482.

lean-François VERHULST

Il fut nommé organiste le 15 février 1745.

Document.

Acte de sa nomination
 A.G.R., A.E., p. 21485, Résolutions, f° 25.

M.I. BORREMANS

A Saint-Nicolas, il fut nommé organiste le 6 juillet 1805. Vers 1818, on le retrouve à Sainte-Gudule, succédant à Adrien-Joseph Van Helmont en qualité de maître de chapelle. Il fut l'auteur d'un Catalogue des Musiques sacrées et des Opéras délaissés où il s'intitule : M.). Borremans, exmaître de chapelle à l'église des SS. Michel et Gudule, ex-organiste de Saint-Nicolas, ex-sous-chef d'orchestre du Théâtre Royal de la Monnaie, membre de la musique particulière de S.M. le Roi des Pays-Bas, Guillaume I.

Documents

- Acte de sa nomination à Saint-Nicolas
 A G.R., A E., n° 21486, Petites Résolutions, f° 21. On y trouvers aussi le règlement du jubé.
- Apropos de ses activités à Sointe-Gudule
 R. WANGERMEE : op cû., pp. 150-151.

(2) WOTOUENNE

Wolquenne sut nomme organiste et maître de chapelle le 24 avril 1891 (voir à la cure le registre des délihérations du burcau des Marguilliers de l'église Saint-Nicolas, pour 1868-1906). En 1897, il sut nommé prélet des études au Conservatoire, ce qui l'empêchait d'exercer dorénavant ses fonctions à Saint-Nicolas. On lui accorda cependant de se faire remplacer en semaine par un certain lanssens, mais il se devait toujours d'assurer le service du dimanche. Janssens sut nommé organiste à temps plein le 1 septembre 1900.

Charles BREWAEYS

Charle, BREWAEYS naquit à Bruxelles, le 18 novembre 1880. En 1902, il obtint le premier prix d'orgue avec distinction, dans la classe de Monsieur Mailly au Conservatoire de Bruxelles. Cette même année, il y

remportait, également avec distinction, le premier prix d'Harmonie dans la classe de Monsieur Huberti.

Il lut simultanément professeur de musique, organiste à la collégiale Sainte-Gudule dès 1910, à l'église du Finistère jusqu'en 1941 et à Saint-Nicolas de 1912 à 1961.

Sa longue vie sut consacrée entièrement à son art. Ses nombreuses prestations d'organiste ne parvintent pas à tarir son talent de compositeur sécond et nous donnons ici un bres aperçu de son œuvre :

- Traité pédagogique d'Harmonisation du Graduel Romain (5 vol.). Cet ouvrage, entièrement de sa main, fut élaboré de 1902 à 1909. Il s'agit d'un document très précieux pour les générations à venir : outre sa valeur intrinsèque, une foule d'annotations nous renseigne sur l'ancienne liturgie.
- Messe en l'honneur de Notre-Dame-de-la-Paix (à trois voix d'hommes). Cette œuvre fut composée dans les tranchées en 1915 et chantée pour la première fois à Fécamp en 1917 par un groupe de combattants. En remerciement pour la paix retrouvée, elle fut encore exécutée à Saint-Nicolas en 1919 et à Sainte-Gudule à la Noël 1944.
- Oratorio du Noel Evangélique (pour solistes, soprano, ténor, baryton et basse, chœur mixte à quatre voix et orgue). Il s'agit d'une transposition musicale et poétique en trois parties de la naissance du Christ d'après le récit qu'en fit saint Luc. Cette œuvre se rapproche par sa simplicité des Mystères du moyen âge. Elle fut composée en 1949.
- Messe en l'honneur de Notre-Dame-de-la-Paix (pour chœur à six voix mixtes et orgue). Cette version de 1955 fut créée pour la B.R.T. où elle fut donnée en même temps que l'Oratorio en 1953, 1955 et 1956. Ces deux œuvres passèrent encore à la R.T.B. en 1964, 1968 et 1969, ainsi qu'à la Grand-Place, dans le cadre des manifestations de « Noel dans la Cité » en 1963 et 1964.

Organiste à St-Nicolas pendant un demi-siècle. Charles BREWALYS s'éteignit à Anderlecht le 2 août 1962. Titulaire de nombreuses distinctions honorifiques, le Conseil Européen d'Art et d'Esthétique lui octroya sa médaille d'honneur le 14 janvier 1968. Cette distinction n'avait jamais été décernée à titre posthume, si ce n'est à Eugène Ysaye.

Discographie

- Charles BREWAEYS: Messe de Minuit à « Notre-Dame-de-la-Paix » et Oratorio du « Noël Evangélique », sous la direction de Daniel Sternefeld; aux orgues, Charles Hens (Decca n° 173.413 - 33 1., 30 cm). Il existe aussi une version anglaise et flamande de l'Oratorio; cette dernière a aussi été enregistrée chez Decca sous le n° 173.414 qui reprend aussi la Messe en latin.
- Concert d'inauguration de l'orgue de Saint-Nicotas (le 11 juin 1957). Les parties d'orgue (voir programme ci-dessus) ont été gravées sur disque. (Sabam, nº C.B. 212. - 33 1., 30 cm).

PIECES JUSTIFICATIVES

Bruxelles, Archives Générales du Royaume, Fonds des Archives Ecclésiastiques.

— Inventaire n° 853 (346) : L. Van Meerbeek : Supplément des Archives Ecclésiasliques. — Bruxelles (Eglise Spint-Nicolas).

Comptes de Jabrique (1425 à 1858) : dossiers n° 21458 à 21484.

Nº 21458 (Uyigeef)

1 1424/25

Item bet[ach] den orgeler van ene Jaer (Même poste pour 1426/27)

xxviii se iii] d

1427/28

item bet[acit] den orgeler van Sint [ansmisse an[n]o xxvii] tot St Jansmisse an[n]o xxvii] (Même poste pour 1428/29)

2 1429/30

It[em] b[etaelt] esten de cock orgel[s]pele[r] ts[in]ter chies yan sine loone van ene jaer x] se ij d
(Même poste jusques et y compris 1436/37, ensuite Vande Lare)

3 1436/37

kerken van Sjinjier elaess te vermakene ende te versiene ij vij se viij d kerken van Sjinjier elaess te vermakene ende te versiene ij vij se viij d kerken doe men de volrsz. [= voorschreven] orgelen bestaedde te vermakene ende doe de voirs, meester jan die leverd

4 1437/38

ltem geg. Janne van eele van den hozen van den middelsten bleesbalghe wesende te meerderene ende van den selven bleesbalghen die ontstucke waren te hermakene metter stoffe daertoe gebesicht vij se

5 (439/40)

Hem gegeven esten de cock priester, van sine loon van ene jar, van orghelene vor den kerken xxv se ij d 1449/50 (Ontfanck)

P[ri]mo van Willeme... p[a]r[o]chiaen, te hulpen vande repareren vanden orgelen ix se vj d.gro

-- (Hyigeef)

P[ri]mo gegeven Wouter Dancele van iij huyden peghen hem gecocht om de blaesbalghe vanden orghelen af te maken, costen te goder

xv sc vj de gro

ij se iij d

6 Itc[m] geg, van den groeien orgheien te verthennen

Item van den portatief te verthennen lic(m) gegeve(n) van viij gehelen scrynhoute totten twee bluesbalghen te maken coste ele hout xij pl. vallei] [il[m] gegeve[n] van lij scrynhoute aende bogheh [?] van de voirs, blaesbalghen, coste ele stuck xij pl. vol[et] Ite(m) gegeve|n) van jz [= 1/2] scrynhoute, nende wintlade en van z scrynhoute, nende sementgate, vande selven orghelen gebesicht eosten te lie[m] gegeve[n] Iwee zoghene van ene z daghe de voirs, hoghele en van... plancken te saghen is se gro Ite[m] gegeve[n] vande voirs, halghen en hoeghele vande voirs, scrynhoute te maken van viij doghen, elx daeghe ix pl. val[et] Ite[m] pegeve[n] arnde von bugand van bugund vande voirsch, drie blaesaviii se gro balghen te nayen Ite[m] gegeveln] gheerde Inden reze van twee ... daet de voirs, blaeshalghe aphanghen Ite[m] gegeve[n] iii] eyeken riwen, daer de voirs, hlaesbalghe op ligghen xij se gro

He[m] gegeve[n] louize van eeleghen en sine knape, vande houten daer de voirs, blaesholghe op ligghen in huerwere te stellen van ene degbe xii digro

lte[m] gegeve[n] van witte lode ende lyme totte voirs, blaesbalghen viil se d gro

lte[m] gegeve[n] jane de groene sloetmaker, van ... werek aende voirs. hinesbaeghe en aende orghele te maken viij se iij d gro lte[m] gegeve[n] jane colaerte metser vande stellighen op en af te doeme darme dorghele reformerde vande gathen te houwen daer de houte vanden blaesbalghen inne ligghen, en vande steenen die opde selve blaesbalghe ligghen te maken ende te ligghen te gader iij se grolte[m] gegeve[n] van ij pfen haken, inden muer op dorleghen gegoten daer de blaesbalghe, met gevesticht syn xviij d grolte[m] gegeve[n] janeke thienpont van zj daghen dat hy geblasen heeft darme dorghelen accordeerde, etz daghe vj pl. val[et] v se vj d gro

8 Ite[m] betaelt meester lievene die de voirs, orgheien vermaeet ende gereformeert heeft, voor sinen urbeyt ende voer der kereken deel xv rynssche gui.
val[et]

Ite[m] betaelt peter van holenbeke, van ije viij [= 208] voeten bert daer de blaesbalghe vande voirs, orghelen mede gedert syn, coste elken voet x vij se ijz d gro iiij mije Ite[m] gegeve[n] louize van celeghen vande voirs. __ te verwereken en de voirs blæsbalghe te decken van iij daghen elx daghe x pl. val[er]

ij sc vj d gro

Itefmi gegeve[n] van ene eyeken houte van xxxij voete ende de blaesbalghe vande orghelen gelact, coste elken voet xij mite val[et] xvj d gro

Nº 21459 (Uylgeef)

1460/61

II. beinelt locze de moldre van ouden orghelen te reformerene ende van cenen portatyl van nieuws te makene met dat hy acn deselve orghelen meer gemanet hadde dan de voirwairde begreep te gader viij v sc gr

9 1465/66

It, geg ien bevele van de membalren ende provisoiren Josse den mueldre van enen dauwen werke dat hy gemaeet heeft int orgelwerek dwele hy genomen hadde te makene om XX Rynsgld eens ; des was besproken dat hy daensichien soude hebben afgedaen dat hy niet en dede ; daerop de provisoren hem onthielden iiij R gl totdat hy de voirwairden voldaen soude hebben. Ende want de mombairen ende provisoren bevonden hebben by meesters van orgelen dat hy meer daer inne gemaiet hadde dan hy sculdich was van doene ende bequame es in de orgelen alsoe hem geg, boven xxj Rynsgl, die hy hadde van der kerke noch iv Rynsche gl. te xx st. duirmee by al betailt is xx Rs. gl.

1466/67

It, gegeven aen fan Meeus van eenen jare op de orgelen te spelen in de voors, kerken van den kerken deel xxvj sc viij d gr It gegeven denzelven van den orgelen te doen blazen. iii se vi d gr (Même poste depuis 1459/60 jusques et y compris 1482/83)

fiem geg ien bevele van de mombairen ende provisoren loese de Mueldre. van den orgelen te houden goende ende luydende in accordantien dit sün to Idage lunck justifies ont even loss to xxx st. aen hem bestaed syn evde valt altyr to paesschen vij sc vj d

(Même poste Jusques et y compris 1489).

11 1478/79

frem hebben de kerekmeesters by avyse van den prochianen de orgelen doen van nieuws necorderen ende boven sterek resonancie doen maken met meer [Forvlieghe a lu nieuw] pipen daer inne te settene ende alle de pipen dom unt doen en schoon maken dwele sy alsoe bestaedt hebben nen loese de muelde in men om twintich Rynsgl, te v sch. er tstuck. Des moeste hy te synen unte leveren twee ramen van niwen droegen serynhoute mits dat de puderen IV i to a lu dueren] die daer inn hing n to zwaer waeren die hen som nieert werden comende alsoe die voorser, xx Rs gulden

XXIII OP VIII NO Itam geg, lysbette van dyegem van axiij ellen linen lukens die totten ramen van de voirs, orgelen veroirmoord syn van der ellen iij plocken

vij sch viij d gr

- It geg vrancken seeck seildere van die voors, ramen hangende voor de orgelen to schilderen gelyc met hem overcomen es
- It geg, joese den muldere van de voirs, pypen staende voir int werek al te vertynen dwelc hem by den meesters was geconsenteert om dat hy seer clacahde
- Hem es costumelic als men enige orgelen van nieuws doet maken oft herstellen ende de werekman dit leveren sol dat men dan nempt meesters hen des verstaende om te ondersuecken oft de accordantien gewarich syn ; den welcken men sculdich es elken een stuck gouts oft int gemeyn enen maeltyt. Alsoe hebben de meesters metten prochianen genomen den organist van sinte goelen, van op te savel, den coninek van de pipers ende meer underen die anderschot ende senhairt hebben de consonantien. Ende alsoe wert hen by avyse van den prochlanen metten meesters geschinet enenmacityt dair by waren de voirs, kerckmeesters, procianen ende meer anderen dairtoe geroepen ende vrancke scock metten welken also den wertovercomen van den wereke dat hy verdient hadde aen de voirs, rimen von de orgelen welken machtyt coste

15 1493/94

11. het, den orgelere van een savele synen loon van den orgelen tot Sterclaes dit jaer tonderhouden (Meme poste pour 1499/1500)

Nº 21461 (Uyigeef)

16 1506

It, bet, den orgelmaker van herenthals van de orgelen isinier claes ie herstellene ende van den binnenwereke te visiterene by proposition metten meesters by den selven overcomen om xxvj R. gl. ende denselven noch toegevuecht midts dat hy hem beclaeghde ij R. gl.

17 1511

Hem bet, den orgelmaker van herentals vande orgelen te visiteren de ij se vi d g welcke nyet meer speelen

18 1516/17

Item xxiij decembris bestset jannen de scrynmaker thoutwerek doer de nyeuwe orgelen innen beset zyn metten snede van den haute 6 f i] se 3 d

It. bet, brechte philips seilder van de houtwereke aen de voirs, orgelen root te seilderen de dueren van denselver orgelen selwan te maken

XXV SC

It. bet. Janne Lier orgelmaker dewelke uchtervolgende der comenschap daertoe van de kereke hebben sal de somme van xxxvi £ gr. vicems alsoe dit al naerder blyet in de bovengaende rekeninge dat aldaer geset in beislinge deen derdendeel van der voirs, dragen Lxxij II Gl. ende dierbeisen denselven alhler noch betælt op goede rekeninge de somme van

Nº 21465 (Uytgeel)

- 21 1530/31
 It bet meester Janue van liere orgelmaker van dorgelen te versiene in der kereke midts dat zy seere discordeerden vij £ xv sc
- 1538/39

 Item bet, meet lere Clase van der Clase van der Ryt voort vermaken van de grooten orgele die ontstelt ende gebroken waeren xij se vij d

Nº 21464 (Uyigeef)

- 23 1550/51

 II. betaclt meestere claes de smet urgelmakere voort onderhouden van d'afgaende rietwerek wesende in de niwe orgelen tsinter claes voer de kereken part
- 24 1553/54

 Item X^a octobris Liij meester claes de smet orgelmaker voor trepareien van de orgelen deser kereken voor deen heelicht midts dat ons. vrouwen bruederscap dander heelicht betaelt heeft, hem hetaelt L Rynsgl.
- 25 1557/58

 Item bet, meester elses dergelmaecker voor tstellen ende accordeten van den trempetten ende afgaende rietwereken hem van der kereken wegen toegeseyt alle jaete vij Rinaal.

 (Même poste jusques et y compris 1577)
- 26 1563/64

 Item bynnen desen Jacre hebben de regeerders deser kereken bestaedt mr. elaes de smedt orgelmaeeker te repareren d'oude orgelen staende in den bueck der voirs kerek voor die somme van Lx R gl. te betalen als dwerek voldaen syn soude
 - (Même poste jusques et y compris 1566)

Nº 21465 (Uylgeef)

- 27 1567/68: f' axiij v'

 Hem mr. cloes de Smet orgelmoecker voor dieste payment vant repareren

 van den orgelen een den tottre (= toren) als reste van LX R. gl. bet.

 xvi R. Gl.
- 28 1576/77: P xxvij r

 liem mr Claes de Smet orgelmaecker voor trepareren van de nyeuwen
 nigelen ende suysen, heeft deswegen de rentmeester by overcominge by
 de kerckmeesters met beni gemankt, betaelt xxxxviij R. gl. cens, daer all
 de bruederschap van onser lieven vrouwen deen heelicht dragen moet,
 alzoo hier

 xxiiii R. gl.
- 29 1579/80 : É xxx r²

 Hem mi, claes de smet, orgelmaecker van daffgaende rietwereke te necorde(rein : niel

 N 21466 (N)/(geef)

- TO 1586/87 · f xxxij v'
 - Ach francois van der elst orgelmaecker voor trepareren van den twee orgelen der voirs, kereke betaelt vij Ryns gl., daer aff onser i, vr. bruederschap deen beelicht betaelt, alzoo iij R. gl.
- 51 1588/89 : f' xxviij v'

 Aen mr franchois van der elst orgelmaecker voer trepareren vande eude orgelen bet.

 xij Rynsgl.
- 52 —: f° xxx r'

 Item voor schilderen van een Marie Belt om op dargele huys te setten
 betaelt xiiij daar aeff onse vrouwen bruederscap deen heelteht betaelt
 alhier vij sis.
- 35 1589/90 : f xxviij v"
 Aun mr. Franch van elst orgelmarcker voor trepareren van nyeuwen orgelen voor deen heelicht mits
 iij R
 - —: f' xxxj Hem m(eeste) re franchois vand, elst argelmakere voor trepareren vande nyeuwe orgelen en somighe te beteren betaelt iij Rg daer aff onser Vrouwe deen hellicht betaelt heeft alsoe hier xxx sts
 - —: fo xxxij ro ltem hermes Ruwe voer een stoel om op dorgel huys te besigen [7] betaelt xvj sis.

Nº 21467 (Uyigeel)

- 34 1095/96 : f* xxv Betaelt mr Franch, van elst orgelmaceker van reparatien van blusbalek en rietwereke van orgelen deser kêreke
 - 1596/97 : f* xLviij v*

 Item xiiij August [1597] Franchojs vander elst orgelmaecker van een te
 onderhouden trietwerek van orgelen betoelt x Rsgl.
- 35 1599/1600: ff xLiij v*

 Item Jan Bertholdts van seker reparation hy hem aen dorgels op doxael van onser liever vrouwen gedaen by ordon, ende quitantie bet, xx Rsgl. dagraff iderdendeel is geordonneert ie... op de bruderschap van onser lieven vr. alhier de twee resterende derdendeelen xiij Rsgl. vj st xijte
 - 1600/01 : [* xLvj r* (Idem que l'an passé mais biffé)
- 56 —: ff xLvj rf
 liem den selven mr jan vande ander orgelen staende haven de groote
 kerekduere te repareren hem toegesseeght
 lixxxv Rsgl.
 ofhier bet.
 Lixxv Rsgl.
- N° 21468 (Uytgeef)

 1602/03 : f° Lxj v°

 Item Jeronimus Hevens & Piere cornet [Mr hans Bertels hille] organisten bet, by ij billetten tot vi jansavande xje dryc xxij Rs uj

| 1603/06 | F. L. v | 11cm Piere Cornet organist & Theodore Deneve [theronimus lievens biffe] | bet. by vij bilietten tot xxiiij meert xvje sesse xv Rs xiiij Sts

1606/08: for xLiij rollien Theodore de neve & Mr Jan Sany organist het. xxxvj Rg. van junius xvjo ses tot kersm xvjo seven ... & Lxiij Rg acn Mr Jan Sany van meertst jonsm xvjo ocht voer een halff joer midts d'augmentatie van gagien ter luste deser kereke naeradvenant Lxvij rg & xxxiiij Rg xz st xcvj Rg xz Sts.

38 —: P L v* Item Arnoult de Smet orgelmaker om dorgelen t'accorderen Xviij Rsgi daervan de Brocderschap van onse live vr. het. een derdendeel vij septembr. xvjc ses en seven

Nº 21469 (Uylgeef)

39 et 40 (Même poste à Arnoult de Smet pour 1608/09 et 1609/10 : respectivement aux ff^e Lef et Lif v^e).

Nº 21471 (Uytgeef)

11 1635/36: f* xxxvj r*

Item aen Mr. Michiel Langedulle sjeers viertien Rinsgl. vyff stuyvers voer het stellen van de orgelen van een jaere verschenen Januari xvjc sessen dertich:

Nº 21472 (Uytgeef)

42 1643/44 : f° xxvij v°

Hem betaelt Mr. Anthoen Lannoy orgelmaecker voor een jaer gagie verschenen te kersmisse xvje dricenviertich

X Rs

Atéme poste pour 1644/45, an f° xxxiv v°)

Nº 21473 (Dyigeof)

(Même poste pour 1645/46 jusques et y compris 1648/49, respectivement aux ff xxxi v., xxxiv v. et xxxv r., xLiij v.)

Nº 21474 (Uytgeef)

this ne poste pour 1649/50 jusques et y compris 1654/55)

Nº 21475 (Usigeef)

43 1679/82 : f* xxvj v*

Item ach Franciscus Noclemans voor een iaer gagie vant onderhouden der Orgel deser kereke verlschenen Paesschen xvjc drientachtig

thlema no 'e pour 1683/85 ou basel at

1686/88 : f* xxxviij v*

Carolus Le Clercq organist deser kereke ten advenantie van negentigh

guldens als vooreen verschenen i' sederd eenentwintig may xvje sevenentachentigh tot victentwintigh juny xvje negententachentig wesende twee jaeren een maent ende eenentwintigh daeghen de somme van ie xxv Rs

N 21476 (Uytgeef)

(Même poste pour 1686/88, an j' x1 nj r et pour 1688/90, an j' x1.ix ayec de plus, pour cette année):

Item betaelt aende selven [= F Noelemans] voor de orgenen te rymgen in de jaere cenentnegentigh xij R zij s.

44 1691/94 : f° xxx v*

Item den Wayenbergh voor een joer gagie vant' onderhouden der orgenen deser kereke verschenen St jansmisse vier ent negentigh xv Rs. vij St.

45 Item betacht ach den selven voor de orgenen te tynigen als oock te onderhouden by accourt verschenen St Jansmisse vyfentnegenticht de samme van xix Ra mij St.

1695/97 : f° xxxi r°

Hem Mr Wayenbergh voor een jacr onderhouden der orgenen deser kereke verschenen Passchen xvije verschen als voren nief

46 Item betgelt genden selven voorde orgenen te rynigen repareren als ondersints binnen den tyde deser rekjening] Lij Rs. xij St.

Nº 21478 (Uytgeef)

1712/17 : fo Lix v

Item nen hastien gillar, als transport hebbende van Jan Zeelander mr schrynwereker over het maeeken van biechtstoelen ende oksaal, de somme van vyftigh guldens op recke by utte

47 -: f' Lxv r"

In den eersten betaelt sen christianus penceler de somme van derdigh guldens over het repareren van de orgenen deser kereke volghens billet met quittantie xxx Rs.

— : f" xiiij v"

Item betaelt aen Joannes piemans de samme van vylfthlen guldens, over
leveringhe van sperren, ende delen, tot het maecken van het doxael, volgens
billet met gite xv Rs

Item ach paulus nys, beyaerder de som[m]e van dry entwintigh guldens ende vier stuyvers, over het spelen op den beyardt voor de donderdaeghsche misse onder loven als ander feestgaeghen volghens billet, met quittantie xxiij Rs. iiij St.

Nº 21480 (Hytgoef)

49 1761/62 : F 20 V

ltem betaelt den den organist voor het spelen der orgel tegens ses oorden ieder ryse dus voor 64 presentien 4 - 16 - 0. Item betaelt den den orgelblaser voor 64 presentien tegen eenen stuyver ieder presentie dus verschenen ste jansmisse 1762.

189

50 1762/61 : [* 29 **

Hem betack St verheyden voor het verhueren van twee voitueren tot het Examineren der orgel der abdye van affiligem volgens quittantie 7 - 0 - 0 liem betaelt aen twee wagens voor het overbrengen der twee portaelen der abdye van affligem tegens 5 - 12 leder wagen 11 - 4 - 0

hem alsoe accoord) is sengegaen op den 27 9her 1763 met den Hre Pastoon Momboir ende kerckmeester ende S' F. le Blas voor de somme van sosthien handert vyftigh guidens courant gelt voor welcke somme de vormelden Si E. le Blas heeft bengenomen te maecken een compleet orgel als voorder te sien by de schriftelyke conventie data hoven vermelt aengegaen brenght den rendant alhier ten uytgeef het gene hy aenden voorschreve Leblas heeft betieft op rekeninge te weten de somme van dry hondert vyf guldens courant gelt gelyek blyckt by syne quittantie dus

52 1765/66 : f° 22 v°

liem betaelt aen S' De Zaedeleer voor het vernissen der orgel Casse als het vergulien by syne quittantie

- liem hetaelt aen S' verreyken meester schrynwereker voor diversche reparation soo een de orgel Casse els een den hoogen author by syne quittantie
- 94 fiem befælt ach de weduwe jacobs belthouwer voor gesneden te hebben het voorste van het ovgel volgens syn quittantie
- Item betaelt S' vanden Broeck (appesier voor gemackt to hebbe[n] de groone gordyne vant oxael by quittantie
- 56 -: [* 23 Y

ltem heinelt ven S' Leblas voor het opmaecken ende vergulde de vlammen staende tusschen de pypen der orgel casse by syne quittantie 7 - 0 - 0

frem betself sen S. Lehlas op rekeninge van syn sengenome nieuwe orgel alnogh de somme van ses handert seven en dertigh guldens acht stuyvers twee oorden dus alhier volgens syne quittanlie 637 - 8 - 2

N 21481 (Uyigeef)

58 1767/75 : f* 21 r*

In een eersten betaelt aun S' E. Le Rius meester orgelmacker voor gemaakt te hebben de nieuwe orge! deker kereke ingevolge de conditie met dese kercke nengegnen on 10 may 1764 voor eene somme van 1650 guldens courant dans alsoo den Remiant in de gebracht de somme van 305 guldens unde in de ækeninge dinne 1766 de somme van sushondert sevenenderligh gulders acht stuyvers twee mirden op rekeninge van de aengenome orgel his sane quittantie in de respective rekeningen gesien dus sen den selven hetach voor den restandt de nomme van seven hondert seven guldens ell stuyvers twee porden als blyckt by syne quittantie welcke hier voort ten uyigeef gebrachi

59 Hem is by resolutie deser kereke geresolveert van den de dochter van den Le Blas de orgel gemackt synde te geven voor een gratificatie voor

het doen van haere verste communie een nieuw Robe ende Rock in discretie van de Hre Pastor beneelt by quittantic N.J. François 29 - 0 - 0 ltem al nogh de kneght van dito Leblos voor cene gratificatie betselt

- fiem betaelt aen P van Malder om gelevert ir bebben 10 potten Coulau wyn tot het proberen der orgel ende het examineren der Exsperte door die gratis voor dese kercke gedaen by quittantie
- 6) 1773/74 : f° 39

Item betaelt aen S' goynaut voor het onderheuden der orgel deser kereke tegens 21 guld[en] tijaers betaelt het jaer verschenen 6 xber 1733 by quit-

(Même poste pour 1774/75, ou [: 37 r])

N 2/482 (Uytgcef)

1775/76: [° 26]

Item ser S' goyraut voor het onderhooden der orgel het jaar 6 aber 1775 21, -, -, (Même poste pour 1776/77, au f° 35).

—: f° 34

Item aen S' van den broeck voor het maeken van een gordyne opt oxael by quittantie

1777/78 | f° 28

Item son S' goynnut voor het stellen en onderhouden der orgel deser kercke a 21 guld[en] t'jaers betaelt 6 december 1777 by quittantie

(Même poste pour 1778/79, au f" 21)

1779/80 : [° 22

Here ach sieur goynaut voor het onderhouden der orgel a 21 guld, t'jaer 21, - -6 xber 1780 by quittantic

-: fº 29

In den Eersten betaclt den S' gounaut voor het schoon macken der ergel deser kercke by quittantic

1780/81 : [* 22

Hem sen sieur goynaut voor het onderhouden der orgel a 21 guld[en] l'jaers bet[aclt] 6 xber 1779 by quittantie (Même poste pour 1781/82 au f° 22, 1782/83 au f° 35, 1783/84 au 1° 32 et 1784/85 an f° 26)

Nº 21485 (Uytgeef)

Item nen S' Smels v[00]r het onderhauden der orgels 21.0 s' jaers betaelt xbre 1793, 1794 en 1795

Item aen S' Smets orgelmaecker voor schoon te maecken repareren en 131 0 = 0 veranderen der ysere mouvementen des orgels

Item nen S' Delmotte v[oo]r ysere branchen

140 - 0 - 0

1796 : f* 22

Item aen Sieur Smets vioojt het onderhouden des orgels a f 21 - 0. Betaelt 21 - 0 kersmisse 1796

-: f° 50

Item sen Sieur Smets orgelmaker

9 - 9

(Memes postes pour 1797 : pas de pagination)

64 et sq., cf. infra-

70 18:1/12

Comme le facteur d'orque n'a pas encore achevé ses ouvrages entrepris depuis un an cette depense sera portee au Compte l'année prochaine ainsi que tous les fraix accessoires

71 1812

Paie a Vercammen menuisier pour ouvrages faites tant à l'Eglise qu'n l'orgue d'après quittance 89 - 4 - 9

Nº 21484 (Dépenses)

72 1820 : § 3

Payé au Sieur Rochet, pour l'entretien des orgues, d'après quitt[anc]e, pendant l'année, la somme de (Même poste pour 1821 et 1822, aux § 5).

73 1822 : 6 3

Payé à Rochet fucteur d'orgue, pour avoir racommode l'orgue s[u]r Devis 126 - 0 - 0

Payé à Denis, souffleur d'orgue, pour avoir travaillé avec ledit

74 1824 : § 3

18 - 11 - 1/2

ldem à A. M. Borge, pour l'entretien de l'orgue 16 - 10 - 9 (Même poste jusques et y compris 1832)

ploule l'entretien de l'orgue pendant une année et demi

24 - 16

75 1834

Payé à Mr Devolder plouje la restauration de l'orgue et renouveller les tuyoux de focade

Broselles, A.G.R., A.E., douder nº 21509 : Travaux et inventaires, années 1695 à 1844 (Quiltances, inventaires d'abjets, de livres et de documenta).

64 (* 72

Liberté Egalité

le consegne visioeur des cartes a jouer, affiches et messageries chargé par le Directeur de l'enregiatrement et du Domaine N[ation]al, de la vente du Mobilier National reconnois avoir reco de la citoyenne Marie Dau .. demeurant a Bruxelles, la somme de cinq cents quatre vingt six francs vingt cinq centimes pour le montant des Effets mobilles de la cydevant Eglise St Nicolas sis en cette Commune, dont la vente a cu lieu le quinze de ce mois

Pair A Bruvelles og 18 preinal au septieme de la Republique française [s] N Mahy

le soussigne declare a lous qu'il appartiendra d'avoir vendu le Doxal de leglise St Nicolas avec toute su dépendance

Le visiteur des cortes a jouer & a chargé de la vente du mobilier deladite. Eglise

[s.] N Mahy

65 (1.77)

verschot aen de vrughten voor een korenhuys laer samen voor hêpers en bolchen van het oessel 14 vraghten à 14 stuyvers de vraght de somme van... (voldsen des in hand dezer)

Is.1 G. Daems

66 1 79

Copeye der verkooponghe van de effecten meubelen authoeren van de kerke Divi Nicolai binnen Brussel, verkoght door de fransche natie den 5 juny 1799. m fransche Livers mils contant le betaelen en de selve binnen de twee mael vier en twintigh hueren uyt te breken.

15 het oeksael met syne balustrade rontom orgelkasse, planché, eene schaprye.

[Total : 586 - 5 Livres]

N B Dat men den de Bende der kerkdieven heeft moeten betwelen 27 nuewe kroonen, eer de verkoopinghe gebeurde, om dat sy de effecten der kereke niet soude uytgebreidt ofte gekoght hebben-Dico 85 - 1 Dese verkoopinghe is conforem met den Boeck der gesyde verkoopinghe van den franschen Commissaris die dese verkoght heeft op den 5 juny 1700 negen en negentigh :/: ita est P.]. Morau

67 Lyst van de Ornamenten van St Nicolaes kerke

het Orgel

het orgel bufet by ideveherg [?] inde bagserde kerk

de horlogie van de selve by Rousseau by von den Broeck het clauwier van de orgel by De Noville de groote en kleyne orgel pypen de grooste van de selve by Keyser de kleyne orgel of positieve by Becquet

1842

Pour l'entretien de l'orgue pendant l'aonée : (Même poste jusqu'en 1858, au moins)

Bruxelles, Cure de l'église Saint-Nicolas : Résolutions de 1821-1868 (Procèsdes réunions du Conseil de Fabrique).

76 p. 8

Séance du Conseil de fabrique du 6 janvier 1822

2") Oui la proposition qui a été faite, tendante à faire netoyer l'orgue de l'église, parcequ'elle a en partie perdu son éclas et d'y faire poser un tideau pour la préserver de la poussière.

Vu le devis soumis par le facteur, qui s'eleve à 12 pistoles, pour ce qui le

Le Conseil, ayant reconnu la necessité de ces objets, a autorisé le Bureau des marguilliers a les faire effectuer

Séance du 12 8hrc 1835

Messieurs Boremans organiste et Debroux maître de musique, tous deux empluyés à la susdite Eglise ayant exposé le mauvois état de l'orgue 1 que des registres ne font plus des fonctions, le tirage derange 2º le Clavier inegale n'nyant pas été nettoyé depuis nombre d'années, il a été décidé de faire visiter l'orque par un facteur qui en avait la connaissances. Les suifrages ayant éte en faveur de M' De Wolder Pere et fils qui apres avoir pris inspection de l'orgue ont decloré qu'il y avait une restauration majeure et urgente a y faire : leur devis de traveil e y foire mentionnés d'autre part n été porté a la somme de trois cent cinquante florins courant. Entendu le rapport ci dessus, vu lurgente necessité de maintenir ce meuble en bon état le conseil autorise son tresorier de traiter avec le dit facteur a l'effet de faire exécuter le travail d'après le devis (s.) J.B. De Raymucker coré de St Nicolas

Bruxelles, Cure de Saint-Nicolas. Registre des délibérations du bureau des Marguilliers (1868-1887).

78 p 29 : 7 juillet 1872

Les orgues nyent hespin d'etre restaurées, il est décidé, vu la position provisoire de l'église, de ne faire que les réparations strictement nécessaires. Mr le conseiller Van Hoey Indiquera à M. De Volder les travaux qu'il aura à exécuter.

79 g. 126: 7 janvier 1883

Le conseil examine différents devis proposés pour le nettoyage et la réparation de l'orgue. Il adopte a l'unanimité le devis proposé par Mons. De volder, et s'élevant à la somme de 810 fres.

80 p. 153 : 6 mars 1887

Restauration des orgues

Monsieur Gautier Polet appelle l'attention sur l'état déscetueux des orgues de l'eglise qui reclament une restauration ou pluist un renouvellement complet. L'étal des linances oblige à remeltre ce troveil à un avenir indéterminé.

Bruxelles, Cure de Saint-Nicoles: Registre des délibérations du bureau des Margailthery (1868-1906)

81 p. 101-107 | Shance du Bureau des Marguilliers du 25 novembre 1892. Nauvellex organi-

Dans la nome du 3 avril 1887, Monsieur Gautier Polet ayant démentre la nécessité de rest uner ou plutôt de renouveler les orgues, le Conseil s'etait vu obligé, vu l'état des finances, a remettre ce travail à un avenir indéterminé. Un don généreux de dix mille france affert par Monsieur le Trésorier Moorigat permet actuellement de reelis e ce projet. Le mattre de chapelle, Monsieur Wotquenne, s'est chargé de tane la plut de l'instrument sous le rapport du nombre et de la composition des jeux Mr. Schieren & Che seront charges de l'exécution avant l'entrée en séance du Bureau ... Messieurs unt cié invités à faire en presence des membres, l'exposé de leur projetAprès un débat contradictoire on a dressé le devis suivant que Messieurs les marquilliers ant définitivement ratifié.

Art. I

L'orgue se composera :								
I d'un	clavier	Grand	Orgue		56	notes		
2" 1		Positif			56	notes		
31 >		Récit			56	notes		
4 º r	P	Pédale	s séparées		30	notes		
5" d'แกม	série d	de pédal	les d'accouplement	&	de	combinuisons.		

Composition de l'orgue leux.

		E				
Clavier du ;	grand orgue	Clavier du Récit expressif				
1 Montre	8 р.	I Rourdon	16 р.			
2 Bourdon	I 6 р.	2 Delciona	8 p			
3 Rourdon	8 р.	3 Flüte harm.	8 p.			
4 Gambe	8 p.	4 Voix Céleste	8 p. 44"			
5 Flûte	8 p.	5 Flûte decho	4 р.			
6 Prestant	4 p.	leux de combinaisons				
Jeux de co	mbinaisons	6 Piccolo	1 р.			
7 Quinte	3 p.	7 Fourniture	3 p. [lire rgs]			
8 Doublette	2 p.	8 Trompette	R p.			
9 Fourniture	4 & 5 r.	9 Basson & Hauthois 8 p.				
10 Trompette	8 p.	10 Voix humnine	8 р			
11 Clairon	4 p.	Clavier de pédales s	séparées 30 n.			
Clavier d	lu positif	1 Contrebusse	16 р			
1 Diapason		2 Sous basse	16 р.			
2 Flûte	8 p.	3 Grosse flüte	8 p			
3 Solicional	Яр.	4 Violon celle	8 p.			
4 Bourdon	8 p.	Laure de combi	!			
5 Flûte	8 p.	Jeux de combinaisons				
	4 p.		16 p			
6 Clarinette	8 p.	6 Trompette	Я р.			

Pédales d'accouplement & de Combinaisons

- I Réunion du Grand Orque au Pédalier
- 2 Réunion du Positif au Pédalier
- 3 Réunion du Récit au Pédalier
- 4 Réunion du Récit au Grand Orgue
- 5 Réunion du Positif au Grand Orque
- 6 Réuman du Récit nu Positif
- 7 Réunion de l'Octave grave au Grand Orgue
- 8 Appel des jeux de combinaisons du Grand Orgue
- 9 Appel des jeux de combinaisons du Récit
- 10 Appel des jeux de combinaisons du Pédalier
- Il Forte general

- 12 Crescendo general
- 13 Expression
- 14 Tremolo

Art 2

Sommiers

Ils serunt construits :

- 1º Un sommier en hais de chêne avec borrage en sapin pour contenir tous les jeux du Grand Orgue.
- 2" Un sommier id, pour les jeux du Positif.
- 3" Un sommier id. pour les jeux du Récil.
- 4° Un sommier id. pour les jeux du Pédalier en 2 parties.

Ces différents sommiers seront établise à membranes pour l'adaptation du système pneumatique tubulaire qui peut être examiné sur l'orgue échantillon monté dans nos ateliers.

Art. 3

Soufflerie

Sera construite une soufflene composée d'un grand soufflet à deux pampes pour fournir un vent abondant à tous les jeux de l'orgue. Elle fonctionners au moyen d'un système de pédales aux pieds. Il y aura deux soufflets régulaleurs placés à proximité des jeux du Grand Orque & Récit.

Art. 4

Claviers

Seront constrults:

- 1º Trois claviers à main de 56 notes chacun avec touches garnies d'ivoire, dièzes en ébène & encadrement plaqué en polissandre
- 2" Un clavier de pédalier de 30 notes cintré, en bois de chêne, avec touches garnies de pulissandre

Ils seront disposés sur un meuble dit en console de façon que l'organiste ait la face tournée vers l'outel.

Ant. 5

Mécanismes

Le méconisme sein fait d'après notre système brevelé pneumatique tubulaire. Il constituera en tubes en culvre et sera actionné par la pression du vent. Ce système, commu il seta facile de s'en convaincre sur notre orgue échantillon a pour principaux avantages de diminuer les de dérangements ducs à l'umidité et de donner au toucher une légèreté d'une spontanéité absolue-

Art. 6

Chargente

Sera construite une charpente en hois de sapin pour supporter d'une manière indécendante toutes les parties de l'orgue

Art. 7

Boite expressive

Sera construite une grande boite expressive pour enfermer tous les jeux du 3" clavier, il y sera fair application d'une devanture à lames mobiles, qui au moven d'une pédale placée à portée de l'organiste, produira les effets de crescendo & decrescendo des sons.

Art. 8

Pédale de Crescendo graduée

& Générale

Outre les effets de la boîte espressive, il y aura une deuxième pédale placée à portée de l'organiste qui lui permettra de graduer ou de dégraduer toute lu puissance de l'orgue dans un Crescendo ou un decrescendo instantané sons devoir quitter les mains du clavier.

Art. 9

Harmonie

Les travaux ci-dessus étant terminés, il sera procédé à la mise en harmonie et égalisage de tous les jeux ; chocun d'eux parlers suivent son véritable coractère et aura un son harmonieux.

Ils seront tous accordés ou (on du diapason normal.

Art. 10

Placement - Prix

L'orgue sera ensuite démonté, transporté & place sur la tribune de l'église S. Nicolas aux frais des facteurs et quand il aura été reconnu conforme au présent devis, il leur sera du la somme de trente mille francs.

Les frais d'appropriation du buffet ne sont pas compris dans ce prix.

Art. 11

Garantic

Les sacteurs garantissent la honne construction de l'orgue pour un terme de dix années à la condition d'être seuls chargés de l'accord & entretien par abonnement (1). Ils ne répondent toutefois pas des accidents de force majeure ou de cas fortuits. La garantie cesse après einq ans, au décès d'un deux associés Le montant de trente mille francs sera paye comme suit : vingt mille francs un mois après l'achèvement : cinq mille francs une année après et le solde soit cinq mille francs deux années après

Art. additionnel

- 1°) La maison P. Schyven & Cie s'engage de la façon la plus formelle à ne pas dépasser la somme précitée ; pour numm prétexte, sauf les modifications à apporter au huffet. La fabrique d'église n'aura à supporter aurunfrais pour le placement de l'orgue.
- 2") L'orgue sera démontable. Ce travail pourra s'exécuter avec la plus extrême facilité et sons que le démontage fut il exécuté dans une vingtaine d'années, poisse porter le moindre préjudice à l'instrument. Toutes ses parties seront rattochées par des vis, aucune espèce de clous ne pourra être employée.
- (1) L'abonnement s'élève à cent francs par an pour un nombre indéterminé de visites, c.à.d. que les facteurs se tiendront à la disposition de l'organiste, chaque lois ou'il réclamera leur présence

La première année seta gratuite. La muison Schyven s'engage à nettoyer les tuyoux de foçade du grand orgue et du positif, sans augmentation du prix.

Signé par les deux parties

Foutes les dispositions arrêtées ci-dessus ne concernent que la tuyauterie et le mécanisme. Le Euffet actuel sera conservé, sauf que l'on augmentera la capacité de la coambre. L'église St-Nicolas étant menacée de démolition, la Fabrique remet la transfermation du buffet des orgnes à l'époque où il y aura lieu de le faire cadror avec le style de la nouvelle église. [s] Le Président | Otto

L. Moorigat [trésorier]. E. Declerck [secrétaire]

Quirini [curé]

p. 109

Le Bureau se déclare satisfait des travaux de badigeonnage de l'eglise actuellem[en]t en cours et de l'érection des nouvelles orgues dont le placement n commones le 26 juin dernier. On avait préalablement vérifié la résistance des sommers du jubé et renouvellé partiellement le plancher.

82 Séance du 16 Juin 1901 Nenoyage de l'argue Le Bureau s'occupe des travaire de relevage et nettoyage de l'orgue. Il est urgent de nellayer l'instrument couvert d'une poussière sale et épaisse. Mr Subyyen facteur d'orgnes qui a placé l'orgue dans notre église, assiste à la Séance et après explications & discussions le Bureou décide de confier le travail à la maison Schyven — (ces travaux seront exécutés movement la somme de 1500 frs. De plus le Buteou demandera au Conseil 200 frs pour couvrir l'orgne, avec encadrements de hois recouverts de teile Cette dépense totale de 1700 fis sera portée en compte de 1901 pr 100 frs - et 700 frs ou budget & compte de 1902.

Bruxelles, Cure de Saint-Nicolas : Registre des procès-verhaux des réunions du Conseil de Fahrique (1918-1952)

83 pp. 3-5.

Fière protestation du Conseil envoyée au Gouverneur G' à propos du décret annoncant la saisie des cloches et des juyaux d'orgues.

> A Son Excellence le Geuverneur Général

Un officier accompagné de quelques soldats s'est présenté en notre église pour « vérifier, comme il disnit, les cloches et les orgues »

Nous savions que d'érait un note préliminaire à la saisie de ces objets du culte.

Pidèles à notre devoir de gardiens et d'administrateurs des biens de l'église, chéissant à notre conscience nous avons protesté énergiquement.

Malgré nos protestations et les considérations d'ordre élevé que nous avons fait valoir, on s'est rendu à la tour et au jubé pour inventorier les cloches et mésurer les orgues.

Les cloches de Spint-Nicolas ont au surplus une grande valeur archéologique. Elles sont des reliques du célèbre carillon qui se trouvait dans la grande tour de St-Nicolas qui était le beffroi de Bruxelles. Cette tour s'est effendrée en 1714. Les cloches n'ont pas toutes éte brisdes. Quatre d'entr'elles ont éte appendues dans le Campanile qui se dresse au milieu du transept de la vieille église. Elles ont échappé, comme par miracle, à la rapache de la revolution de la fin du 18° siècle et elles continuent toujours leur affice sacré et touchant.

(s.) Le President du conseil S. Moulart

84 Le Gouverneur de Belgique

12 mars 1916

A l'administration communule de Braxelles

Ensuite de votre communication du 6 de ce mais, relative sus chafter et aux tuyoux d'orgues, je vous fais savoit qu'il sagit, avant tout d'un recensement seulement, et non pas jusqu'ici, de la saiste au ce l'ent-venient de ces

Si la saisie ou l'enlèvement devaient être effectués, les coches ay se une valeur artistique ou historique spéciale, à foxer dans el que cas, scratent laissées ou propriétaire.

Quant aux tuyaux d'orgues, il sera procédé conformément aux mêmes dispositions.

Le Gouverneur Général (s.) von Falckenhausen Generalohersi.

85 Archives conservées à Renaix, Fonds des Archives Ecclésias nques. — Zandbergen: dossier nº 8.

Den andersehr. Pastor van Santberghen bekent over een gekomen te syn mei Sr De Blaes orghelmaeker over de oude orghel gestaan hebbende in de Parochiekereke van Sie Nielaes hinnen Brussel, om de selve tot synen coste in goeden staet ende goet accourt te stellen binnen de Parochiale kereke van Santberghen ien onkoste van den voorschr. Heere Pastor behoudens dat ien onkoste van den voorschr. Si de Blaes de noodighe voituren sullen geleven worden, om de voorschr. orgel van Brussel te transporteren naar Santhergen. mitages dat ten onkoste als voten hy Sr. de Blacs met synen knecht sal by den voorscht. Heere Pastor gelogeert worden ende ge-alimenteert gedurende den tyt dat sy sullen moeten wereken om de voorschr, orghel in behoorelyeken staet ende accourt te stellen als voren sal moeten leveren den Timmerman om te macken ende te repareren het ghene noodigh sal syn, ende dat voor de somme van vyfhonderi guldens courant to betselen in twee payementen, te weten dry hondert guldens, als de voorschr, orghel in staet sal syn, ende de resterende twee hondert guldens een jaer daer naer, wanneer ach den voorschr. Heere Pastor liber sal syn om de voorschr, arghel met mannen dies verstaende te examineren ende proberen ofte de voorschr, orghet in behoarelycken staet sal syn offent welcke van heyde kanten is geseccepteert geweest.

binnen Brussel den 7 july 1764

H. Kint pastor van Santhergen 1764 E. le Blos

